



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

CIIP

Rapport annuel 2013

23 avril 2014



www.ciip.ch

Par souci de simplification, la forme masculine a été privilégiée; elle désigne cependant aussi bien les femmes que les hommes.

Les années de scolarité mentionnées dans ce document se réfèrent à la numérotation employée dans la Convention scolaire romande: 1 à 11, les deux années d'école enfantine étant désormais les 1^{re} et 2^e années d'école.

Les cycles se réfèrent aux cycles d'enseignement prévus par l'Accord HarmoS; ils sont au nombre de trois.

Les degrés d'enseignement sont: le degré primaire, le degré secondaire I et le degré secondaire II. Le premier dure huit ans et se compose de deux cycles: cycle primaire 1 (années 1 à 4) et cycle primaire 2 (années 5 à 8). Le degré secondaire I succède au degré primaire et dure trois ans (années 9 à 11). Le degré secondaire II concerne le post-obligatoire.

RAPPORT ANNUEL CIIP 2013

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE – BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2013

Généralités et priorités politiques	5
-------------------------------------	---

DEUXIÈME PARTIE – ORGANES DIRECTEURS ET PARTENAIRES*Espace romand de la formation*

Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP	11
Conférence des secrétaires généraux, CSG	14
Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP	16
Commission de gestion, COGEST	17
Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR	18
Conseil « Média-formation », CMF	19
Commission consultative des associations partenaires, COPAR	20

TROISIÈME PARTIE – ORGANES SPÉCIFIQUES SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME 2013 – 2015

<i>Tableau synoptique des organes permanents de la CIIP</i>	22
---	----

Scolarité obligatoire

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO	23
Commission pédagogique, COPED	26
Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques, COMEVAL	28
Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS	29
Unité des moyens d'enseignement romands de la scolarité obligatoire (UMER-SO)	30
- Français	31
- Langues étrangères	31
- Allemand 5–11	31
- Anglais 7–11	31
- Mathématiques	32
- Géographie – Histoire – Sciences de la nature, cycle 1	32
- Sciences de la nature	32
- Sciences humaines et sociales	33
- Arts	34
- Plan d'études romand, PER	35
- Plateforme électronique du Plan d'études romand	36

Degré secondaire II (formation générale et formation professionnelle)

Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire, CLPO	37
Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP	43
Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME	44

Pédagogie spécialisée

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS	47
---	----

Orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Conférence latine de l'orientation, CLOR	51
--	----

Formation des enseignants et des cadres

Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres, CLFE	55
Dispositif de formation en direction d'institutions de formation, FORDIF	57

<i>Médias, images et technologies de l'information et de la communication, MITIC</i>	
Site e-media et collaborations interinstitutionnelles	59
Semaine des médias à l'école	60
Commission des médias et des technologies dans l'éducation, COMETE	61
Commission des ressources numériques pour l'enseignement, CORENE	62
<i>Politique des langues</i>	
Délégation à la langue française, DLF	63
Commission scientifique du Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR	66
<i>Politique culturelle</i>	
Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC	67
<i>Recherche et documentation</i>	
Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP	69
Comité scientifique IRDP, CS-IRDP	71
Commission de la coordination de la recherche en éducation, CORE	72
QUATRIÈME PARTIE – ANNEXES	
<i>Comptes</i>	73
Bilan consolidé de la CIIP. Situation au 31.12.2013	75
Comptes 2013	76
Budget 2014	77
<i>Composition des organes permanents de la CIIP en 2013</i>	78

Première partie

BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2013

Généralités et priorités politiques

Ce rapport annuel est structuré sur la base des dix domaines du [Programme d'activité](#) que l'Assemblée plénière a adopté le 20 mars 2013 pour la période administrative 2013 – 2015 :

1. Espace romand de la formation	page 4
2. Scolarité obligatoire	5
3. Degré secondaire II (formation générale et formation professionnelle)	7
4. Pédagogie spécialisée	9
5. Orientation professionnelle, universitaire et de carrière	10
6. Formation des enseignants et des cadres	11
7. Médias, images et technologies de l'information et de la communication	12
8. Politique des langues	13
9. Politique culturelle	14
10. Recherche et documentation	15

Le programme ayant été finalisé et adopté au premier jour du printemps de l'année sous revue, tous les projets et activités prévus sur une période triennale n'ont évidemment pu être réalisés en 2013.

Priorités politiques: suivi des réalisations

Au cœur du programme d'activité, sept priorités politiques ont été établies par l'Assemblée plénière de la CIIP. Elles sont rappelées et commentées comme suit pour ce qui concerne leur réalisation au cours de l'année 2013 :

1. *Mise en œuvre de la Convention scolaire romande*

La CIIP s'engage à coordonner et soutenir la mise en œuvre de la CSR dans les cantons romands d'ici à la rentrée scolaire 2015 – 2016, conformément aux échéances fixées dans le concordat HarmoS et la convention romande. Elle rend compte régulièrement des progrès accomplis et dresse un bilan des réalisations au terme de cette période.

Tous les cantons latins sont profondément engagés dans le processus d'harmonisation et déterminés à le réaliser d'ici l'échéance fixée. A la rentrée scolaire 2013 – 2014, l'introduction progressive du Plan d'études romand (PER) au fil des années scolaires a atteint sa dernière étape, le PER étant quasi généralisé dans tous les cantons romands comme référence unique pour la détermination des objectifs et des progressions, trouvant ensuite à se réaliser au travers des directives et des pratiques cantonales et locales. Parallèlement se poursuit de manière intensive l'acquisition ou réalisation et l'introduction des nouveaux moyens d'enseignement, qui permettent progressivement à l'harmonisation souhaitée de se réaliser concrètement.

De même, sur le plan de l'harmonisation des structures scolaires, l'entrée en vigueur des modifications législatives et réglementaires décidées ces dernières années dans les cantons a marqué la rentrée scolaire 2013 – 2014, conduisant l'ensemble des cantons romands à appliquer la structure harmonisée décidée dans le cadre du concordat HarmoS, soit une scolarité obligatoire de onze années, répartie en trois cycles d'apprentissage. La détermination et la mise en œuvre des structures à l'intérieur de chacun des cycles restent placées sous l'autorité cantonale et évoluent selon des agendas particuliers.

Dans un rapport spécifique, disponible sur Internet, adressé à la commission interparlementaire romande de contrôle de la Convention scolaire romande (CSR), la CIIP rend compte annuellement, depuis 2010, de l'état de réalisation de chacun des articles de cet accord intercantonal.

Ce rapport est accompagné, depuis 2012, d'un dossier compilé et publié par l'IRDP, présentant un certain nombre d'indicateurs permettant de visualiser progressivement l'Espace romand de la formation, tout en montrant les distinctions et les évolutions spécifiques de chaque canton (ou, lorsque c'est possible, de la partie francophone du canton) d'une année à l'autre.

2. *Prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers*

La CIIP soutient la mise en œuvre de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, en renforçant les échanges d'informations et la concertation entre les cantons membres et les associations partenaires. Elle prend des mesures dans le domaine de la formation des enseignants et des cadres, ainsi que sur le plan statistique, en collaboration avec les organes nationaux concernés.

Ces tâches occupent principalement la conférence des chefs de service et responsables cantonaux de la pédagogie spécialisée (CLPS), mais également les conférences de la scolarité obligatoire (CLEO) et post-obligatoire (CLPO), ainsi que de la formation des enseignants et des cadres (CLFE). La CLPS assure l'échange régulier d'informations sur la mise en œuvre de l'accord intercantonal, désormais ratifié par tous les cantons romands sauf Berne (dont le Parlement devrait être saisi en 2014), et tient à jour, sur le site Internet de la CIIP, un [tableau de synthèse](#) à ce sujet. En 2013, un intérêt particulier a été porté à la coordination de l'usage de la procédure d'évaluation standardisée des besoins en mesures renforcées, à la compensation des désavantages, à l'information des enseignants, actuels et futurs, sur les principaux types de handicaps, à l'analyse statistique plus approfondie de la prise en charge des troubles du spectre autistique et à diverses questions de formation des spécialistes.

3. *Développement et adéquation des diverses filières de maturité*

La CIIP veille au développement des filières de maturité spécialisée et de maturité professionnelle et elle en coordonne certains aspects relevant de son domaine de compétence. Elle participe activement aux travaux nationaux portant sur la qualité et les exigences de la maturité gymnasiale. Elle coordonne avec les autorités et conférences responsables les voies d'accès aux Hautes Écoles.

Au cours de l'année 2013 se sont déroulés divers travaux, dont les résultats conduiront à des décisions en 2014 portant sur la mise en œuvre coordonnée du modèle romand de maturité spécialisée en santé (avec stages), sur les conditions d'accès dans les établissements de la HES-SO à partir de diverses maturités spécialisées (santé, social, design en particulier), ainsi que sur l'élaboration d'un plan d'études romand pour la maturité professionnelle à partir du plan cadre défini par le SEFRI au niveau national. Enfin, la CDIP conduit actuellement plusieurs sous-projets liés au renforcement de la maturité gymnasiale, auxquels participent des délégués romands. D'ici 2015, le paysage d'ensemble des trois types de maturités devrait avoir été complété et articulé, avec de nombreuses spécificités romandes.

4. *Attractivité et coordination de la formation des enseignants*

La CIIP anticipe les risques de pénurie d'enseignants et coordonne dans son domaine de compétences les mesures aptes à favoriser la relève et la mobilité dans ce champ professionnel. Elle soutient les collaborations entre institutions de formation d'enseignants et veille à la qualité de la formation, en ce qui concerne plus particulièrement la pratique professionnelle et l'usage des instruments découlant de la convention scolaire romande.

On observe avec satisfaction, dans toute la Suisse, un regain d'intérêt pour la formation d'enseignants et, conséquemment, une progression notable des admissions dans les institutions de formation (HEP et Universités). Si la situation de l'emploi, en particulier pour certaines disciplines et pour l'organisation des remplacements, reste relativement tendue ici et là, le spectre d'une pénurie s'éloigne, bien qu'une vague importante de départs en retraite soit programmée, possiblement accélérée dans certains cantons par les révisions en cours au niveau des caisses de pension. La nouvelle conférence en charge de la formation des enseignants et des cadres (CLFE) a entrepris de dresser pour la première fois des tableaux statistiques (apparaissant dans les indicateurs romands) dénombant le nombre de diplômes décernés sur l'ensemble du territoire latin pour les divers degrés d'enseignement, ainsi que d'apporter une vision d'ensemble des conditions d'admission et de formation pratique. Par l'entremise du Conseil académique des Hautes Écoles pédagogiques romandes (CAHR), les institutions sont progressivement plus étroitement impliquées dans les travaux relatifs au plan d'études et aux moyens d'enseignement romands.

5. *Médiation culturelle jeunes publics*

La CIIP soutient les interactions entre une offre culturelle diversifiée et de qualité et l'accès des élèves aux activités, manifestations et institutions culturelles prôné par le Plan d'études romand. Elle encourage également le développement d'un volet « médiation culturelle » dans la formation initiale et continue des enseignants.

Dans le cadre des travaux de coordination entrepris dans le domaine culturel, la conférence des chefs de service et responsables cantonaux (CDAC) a développé divers dispositifs au fil des années et prépare, à la suite d'un programme de réflexion de Pro Helvetia, un renforcement à partir de 2015 de la médiation culturelle orientée vers les publics d'âge scolaire.

6. Apprentissage et promotion de la langue française

La CIIP détermine les axes d'une politique de soutien à la langue française, portant sur la place du français dans la stratégie nationale d'enseignement des langues et dans la formation en général, sur les apports et les spécificités de la Suisse romande dans l'espace francophone, et enfin sur la promotion de la lecture et du livre.

Les menaces portées par certains milieux en Suisse alémanique sur la place de l'enseignement du français dans la scolarité obligatoire, dans le contexte de l'élaboration du Lehrplan21, n'ont pas manqué d'inquiéter la CIIP, laquelle s'est prononcée publiquement et a pris position auprès de la D-EDK. Les discussions sur le plan politique se tiendront au cours de l'année 2014, en particulier lors de la finalisation du plan d'études alémanique, mais également en fonction des développements liés aux interventions parlementaires et initiatives ayant vu le jour dans les cantons alémaniques.

Dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) organisée par la Délégation à la langue française (DLF), un accent particulier a été porté sur les animations proposées en Suisse alémanique et sur les activités pédagogiques, offre encore appelée à s'étoffer pour la promotion du français.

La promotion de la lecture et du livre est apparue en 2013 dans le nouveau programme d'activité. Les responsables de la culture se sont penchés sur les questions d'édition et de diffusion en Suisse romande et ont confié un mandat d'étude à ce sujet. L'analyse de la situation, ainsi que la mise sur pied par le Secrétariat général d'un groupe d'échanges et de coordination pour les activités de promotion de la lecture se réaliseront en 2014.

7. Compréhension mutuelle et apprentissage des langues nationales

La CIIP respecte et met en œuvre, conformément à l'article 4 de l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire, un enseignement obligatoire de l'allemand (suivi de l'anglais) et une offre facultative d'introduction à l'italien. Elle soutient les initiatives permettant de développer et de renforcer la compréhension mutuelle entre les jeunes Suisses et le respect des langues et des cultures nationales.

Cet objectif trouve actuellement sa réalisation dans l'adaptation et l'introduction progressive de nouveaux moyens d'enseignement, ceux d'allemand seront disponibles progressivement à partir de la 5^e année dès la rentrée scolaire 2014. Une journée de réflexion, organisée conjointement à l'automne 2013 avec le Syndicat des enseignants romands (SER), devrait déboucher en 2014 sur des recommandations d'ordre pragmatique quant aux conditions de mise en œuvre dans l'enseignement.

Pour ce qui concerne l'italien, un projet devrait pouvoir être lancé d'ici 2015, en collaboration avec la HEP tessinoise et la commission de la CDIP pour l'enseignement des langues, à la suite des travaux bientôt aboutis de mise au point d'une méthodologie et de matériaux pour les élèves de langue maternelle allemande.

Sur le plan des échanges, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi fédérale sur les langues, les réalisations bilatérales et celles à l'échelle nationale, en particulier sous l'égide de la Fondation.ch mandatée par la Confédération et la CDIP, doivent augmenter de manière notable les variantes et les réalisations touchant aussi bien les élèves que les enseignants. Des réalisations concrètes sont attendues d'ici 2015.

Deuxième partie

ORGANES DIRECTEURS
ET
PARTENAIRES

*ESPACE ROMAND DE LA FORMATION**Point 3.1 du Programme d'activité 2013 - 2015*

Assemblée plénière de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP



Elisabeth Baume-Schneider
présidente de la CIIP
jusqu'en juin 2013



Charles Beer
président de la CIIP
de juillet à décembre 2013

MANDAT

La conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 25 novembre 2011. L'Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'État en charge des départements de l'instruction publique des cantons membres.

Fonctionnement de la CIIP

Lors de sa première séance de l'année, l'Assemblée plénière (AP-CIIP) a adopté le programme d'activité 2013–2015 de la CIIP, élaboré en 2012 sur la base des propositions des conférences de chefs de service et du Secrétariat général. Elle y a en outre inscrit sept priorités politiques. Lors de sa deuxième séance, elle a désigné son nouveau président, succédant à la présidente arrivée au terme de son mandat de quatre ans. Au cours de l'année et au fil des élections cantonales, l'Assemblée plénière aura vu se renouveler la moitié de ses membres, un record en cent-quarante ans d'existence (voir ci-dessous sous *Mutations*). En novembre, l'AP-CIIP a adopté, en complément au règlement financier du 11 novembre 2011, un règlement relatif aux signatures et aux pouvoirs d'engagement financier, qui lui était soumis par la commission de gestion et la CSG.

Finances

L'Assemblée plénière a adopté les comptes 2012 et le budget 2014 du Secrétariat général, de l'IRDP et de l'Unité des moyens d'enseignement, en respect du règlement de gestion financière en vigueur depuis 2012. En novembre, elle a également validé les comptes et le budget de RERO.

Mise en œuvre de la CSR

L'Assemblée plénière a adopté et transmis à la commission interparlementaire CIP-CSR, pour la quatrième année consécutive, un rapport relatif à la mise en œuvre de la Convention scolaire romande, assorti d'un dossier d'indicateurs statistiques.

Thèmes traités
et réalisations

>>

Plan d'études romand (PER)

L'Assemblée plénière a autorisé la publication et la diffusion d'un feuillet d'information présentant globalement le PER, à remettre dans chaque canton aux parents d'élèves lors de la première réunion avec le maître de classe. De plus amples informations sont disponibles sur [Internet](#) ou sous forme de brochures pour les intéressés.

Moyens d'enseignement et ressources didactiques

L'AP-CIIP a pris connaissance des projets éditoriaux pour les Sciences humaines et sociales au 3^e cycle. Ayant demandé des compléments au dossier, elle prendra les décisions formelles d'ouverture de chantier en mars 2014, sur la base des premiers travaux d'approfondissement et de rédaction.

Enseignement des langues

L'AP-CIIP a porté attention aux interventions syndicales et parlementaires développées dans certains cantons alémaniques par rapport à la place du français comme deuxième langue nationale. Elle a exprimé son inquiétude et pris note avec satisfaction de la position ferme de la plupart des directeurs cantonaux de l'instruction publique. Dans sa prise de position lors de la consultation sur le projet de Lehrplan 21, elle a rappelé l'importance et la valeur des principes inscrits aussi bien dans le concordat HarmoS que dans la Loi fédérale sur les langues. Enfin, elle a pris connaissance avec satisfaction du programme de la *Journée de réflexion et de bilan sur l'enseignement des langues* organisée conjointement le 22 novembre par le Secrétariat général et le Syndicat des enseignants romands (SER), dans l'attente d'une discussion approfondie en 2014 sur les résultats et propositions issus de cette manifestation.

Développement des maturités

L'AP-CIIP a confirmé et précisé le calendrier et les travaux entrepris dans le degré post-obligatoire en adoptant d'une part la feuille de route du groupe de travail « maturités spécialisées » et en autorisant d'autre part l'élaboration d'un plan d'études romand pour la maturité professionnelle, découlant du plan cadre adopté sur le plan national par le SEFRI.

Moyens d'enseignement pour la formation professionnelle

Dans le cadre du renouvellement du contrat entre la CIIP et le SEFRI pour le subventionnement de l'édition en français et en italien de moyens d'enseignement pour la formation professionnelle, l'AP-CIIP, sur proposition de la CLPO, a accepté l'augmentation de la contribution cantonale par apprenti, passant dès 2014 de 2 à 4 francs.

Recherche et évaluation

A la suite des décisions prises au niveau national, l'Assemblée plénière a ouvert la discussion sur les priorités du mandat confié à l'avenir à son Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDp). Du fait qu'il n'y aura plus à l'avenir d'échantillons cantonaux dans les évaluations PISA, elle a décidé de renoncer désormais à la mise sur pied d'un consortium romand et à un engagement de l'IRDp dans le cadre de cette enquête. Dans le but de préparer l'organisation et le financement des importants travaux qui découleront des épreuves de référence à l'échelle nationale (fondées sur les compétences fondamentales déterminées dans le cadre du concordat HarmoS) et à l'échelle romande (fondées sur les objectifs du PER dans le cadre de la Convention scolaire romande), l'AP-CIIP a mandaté une Task force composée de cinq secrétaires généraux afin de préparer un mandat de prestations pour l'IRDp, assorti d'importantes synergies avec les centres de recherche et services d'enseignement cantonaux et les Hautes Écoles.

Gouvernance de RERO

L'Assemblée plénière a procédé à un premier échange de vues permettant de préciser au Conseil stratégique du réseau des bibliothèques de Suisse occidentale ses attentes en vue de la préparation d'un nouveau dispositif juridique pour la gouvernance et le financement futurs.

>>

Programme d'échanges internationaux d'enseignants

A la suite des alertes transmises par des associations d'enseignants, l'AP-CIIP est intervenue auprès de la Fondation.ch et du Secrétariat général de la CDIP pour exiger un maintien des prestations fournies par la Fondation au programme Magellan permettant à des enseignants d'échanger leur classe avec un collègue d'un autre continent. Les négociations devraient aboutir en 2014.

Données factuelles et mutations

L'AP-CIIP

L'AP-CIIP s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2013 : les 8 mars, 23 mai, 19 septembre et 21 novembre. La présidente sortante et le président entrant ont tenu une conférence de presse au siège de la CIIP le 21 juin, au moment du passage de témoin.

Mme la Ministre Elisabeth Baume-Schneider (JU) a assuré la présidence jusqu'au 30 juin, conduisant à son terme son mandat de quatre ans. L'Assemblée plénière l'a élue comme deuxième représentante romande au Comité de la CDIP à partir d'octobre.

M. le Conseiller d'Etat Charles Beer (GE) a été élu président, avec entrée en fonction le 1^{er} juillet. Quittant le Gouvernement genevois le 10 décembre, il a également abandonné sa charge à la CIIP à la même date, et conséquemment sa participation au Comité de la CDIP.

Elu vice-président à partir du 1^{er} juillet, M. le Conseiller d'Etat Bernhard Pulver (BE) assure la présidence *ad interim* jusqu'à l'élection d'une nouvelle présidence lors de la première séance de 2014.

Pour le canton du Valais, M. le Conseiller d'Etat Oskar Freysinger a succédé à M. Claude Roch à partir du 1^{er} mai.

Pour le canton de Neuchâtel, Mme la Conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti a pris la succession de M. Philippe Gnaegi à partir du 28 mai.

Pour le canton de Fribourg, M. le Conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen a succédé à Mme Isabelle Chasot à dater du 12 novembre.

Pour le canton de Genève, Mme la Conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta a pris la succession de M. Charles Beer à dater du 10 décembre.

Conférence des secrétaires généraux, CSG



Olivier Tschopp
président de la CSG
jusqu'en juin 2013



Frédéric Wittwer
président de la CSG
de juillet à décembre 2013

MANDAT

La conférence des secrétaires généraux (CSG) réunit les secrétaires généraux des départements de l'instruction publique des cantons membres ou les chefs de service qui assument une fonction analogue et ont été désignés par le chef de département. Elle préavise, cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la CIIP et supervise le fonctionnement du Secrétariat général et de l'ensemble du dispositif.

Hormis les thèmes traités par l'Assemblée plénière, tous préalablement approfondis et préparés par la conférence des secrétaires généraux, celle-ci a en outre discuté des sujets suivants :

Thèmes traités

Prévoyance professionnelle des collaborateurs de la CIIP

La CSG, ainsi que la commission de gestion, ont pris connaissance des décisions prises par le Parlement neuchâtelois en ce qui concerne la recapitalisation et l'évolution des prestations de la caisse neuchâteloise *prévoyance.ne*, à laquelle est affiliée la CIIP. La CSG a conseillé le Secrétariat général et informé l'Assemblée plénière.

Gouvernance RERO

La CSG a rencontré en avril une délégation du Conseil stratégique de RERO pour évoquer les variantes possibles quant à un nouveau statut juridique. Elle s'est également penchée sur la préparation et la présentation du budget du réseau pour les prochaines années.

Développement durable

La CSG a validé le projet de mandat de prestations conclu avec la fondation éducation²¹, issue de la fusion de la FED et de la FEE avec lesquelles la CIIP avait passé de longue date de tels accords. Le nouveau mandat couvre la période 2013 à 2015.

Moyens d'enseignement – Épreuves communes de référence

La CSG se tient régulièrement informée et prend en compte la situation et l'évolution en cours dans les cantons concernant ces dossiers stratégiques et coûteux impliquant fortement le Secrétariat général.

Informations, préavis ou décisions sur des projets ou propositions de conférences ou de commissions

La CSG a documenté ou préavisé à l'intention ou sur demande de l'Assemblée plénière diverses propositions de communication, de financement, de demandes de soutien ou de patronage pour des manifestations ou des concours, ainsi que des projets initiés par certains organes permanents de la CIIP (observatoire du handicap, colloques ou manifestations diverses).

>>

Consultations et échanges d'informations

Les secrétaires généraux ont régulièrement procédé à des échanges de vues et d'informations par rapport à des consultations de la CDIP ou de la Confédération entreprises auprès des cantons ou à des questions diverses transmises au Secrétariat général.

Données factuelles

La CSG

La CSG s'est réunie à six reprises : les 6 février, 20 mars, 24 avril, 21 août, 23 octobre et 6 décembre.

La séance plénière de la CSG avec les conférences de chefs de service a eu lieu les 5 et 6 décembre 2013 à Lausanne.

Mutations

Suite au changement de présidence de la CIIP, Frédéric Wittwer, délégué genevois aux affaires intercantionales, a repris à partir de juillet la présidence des mains du chef de l'enseignement post-obligatoire et tertiaire jurassien, Olivier Tschopp. Durant la présidence ad interim de la CIIP par le Conseiller d'Etat bernois, il reviendra à son secrétaire général francophone, Guy Lévy, d'assumer à son tour la présidence de la CSG.

Emanuele Berger, nouveau chef de la Division scolaire du Département tessinois de l'éducation et de la culture, a succédé dès janvier à Diego Erba.

Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP



Olivier Maradan
secrétaire général de la CIIP

MANDAT

Le Secrétariat général est l'organe exécutif de la CIIP. Il veille à l'organisation et au suivi des travaux permettant la réalisation du programme d'activité, en particulier au travers du fonctionnement des conférences et commissions permanentes auxquelles il apporte son soutien scientifique et administratif, de la mise sur pied de groupes de travail et d'experts et la réalisation du programme d'acquisition et de création de moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et la formation professionnelle.

Les améliorations et précisions apportées aux procédures de travail et de financement, suite à l'entrée en vigueur en 2012 des nouvelles bases statutaires et réglementaires et d'un nouveau site Internet/Extranet, se sont renforcées et étoffées. Un nouveau bulletin d'information en ligne a été publié en octobre, consacré pour ce premier numéro à la réalisation des moyens d'enseignement (MER) en relation avec le Plan d'études romand (PER).

L'adoption du Programme d'activité de la CIIP pour la période 2013–2015 détermine le cadre général de travail du Secrétariat et de ces divers secteurs d'activité, influençant également la structure du site Internet et des documents administratifs.

La réalisation des MER reste un domaine prioritaire mobilisant beaucoup d'énergie et impliquant de nombreux groupes de travail et de partenaires externes. Depuis la rentrée scolaire d'automne, la plupart des MER sont accessibles également sur la plateforme électronique du Plan d'études.

En plus des semaines thématiques et manifestations mises sur pied sous l'égide des organes permanents (voir ci-après dans les rapports spécifiques), le Secrétariat a organisé deux journées de réflexion réunissant entre 120 et 160 participants, l'une en avril sur l'évolution des moyens d'enseignement et l'autre en novembre sur l'enseignement des langues étrangères.

Mutations

Le Secrétariat a connu trois départs en 2013 : Caroline Codoni-Sancey, collaboratrice scientifique chargée de la communication et secrétaire de la COPAR a quitté le SG à la fin octobre, après seize années au service de la CIIP, pour relever un nouveau défi professionnel. Ses fonctions ont été redistribuées sans que le poste ne soit repourvu. Seyran Varli a passé avec succès ses examens de fin d'apprentissage et quitté le Secrétariat au terme de son apprentissage, cédant sa place à Shadya Abdalla, apprentie de première année. Isalyne Brogini a été remplacée par Christine Furter, à l'UMER-FP.

Suite à la création d'un nouveau poste au budget 2013, sur décision de l'Assemblée plénière dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de collaboration entre la CIIP et la RTS, Jacques Déboeuf est entré en fonction en août pour s'occuper de la sélection des ressources documentaires multimédias en relation avec le PER et les MER.

Activités

Personnel

Commission de gestion, COGEST



Michel Perriard
président de la COGEST

Mandat

La commission de gestion est chargée de conseiller et de préavisier les procédures budgétaires et comptables, ainsi que d'exercer le contrôle et la surveillance générale de la gestion financière et des activités traitées par le Secrétariat général ou confiées par ce dernier sous forme de mandats, et d'en rendre compte à l'Assemblée plénière.

La COGEST a traité des thèmes suivants en 2013 :

- examen détaillé et préavis favorable sur le budget 2014 ;
- examen détaillé et préavis favorable sur les comptes 2012 ;
- examen détaillé et préavis favorable sur le règlement relatif aux signatures et aux pouvoirs d'engagement financier et d'exécution de paiements ;
- quelques questions de principe et de méthode :
 - modèles de contrats types et mandats de prestations ;
 - pistes à étudier pour retrouver un équilibre budgétaire ;
 - identification et analyse des risques (à poursuivre) ;
 - introduction du MCH2, nouveau plan comptable harmonisé pour les cantons et les communes ;
 - modalités de rétrocession financière aux cantons (à poursuivre) ;
 - renouvellement du contrat avec le SEFRI pour la production de moyens d'enseignement de la formation professionnelle dans le sens d'une continuité ;
 - attribution des travaux pour les moyens d'enseignement, compréhension et confirmation des pratiques existantes ;
 - rappel de la responsabilité des cantons en matière d'engagement sur les commandes de moyens d'enseignement.

Thèmes traités
et résultats

Données factuelles

La commission de gestion s'est réunie les 16 janvier, 19 mars et 25 septembre 2013.

Présidence : Michel Perriard, secrétaire général, Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport, Fribourg.

La COGEST

Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR

MANDAT

La création de la CIP-CSR découle du contrôle parlementaire d'institutions intercantionales généralisé en Suisse romande dans le cadre de la « Convention du 5 mars 2010 relative à la participation des Parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantionales et des traités des cantons avec l'étranger » (Convention sur la participation des Parlements, CoParl).

Le mandat de la CIP-CSR est décrit dans les articles 21 à 25 de la Convention scolaire romande.

Sous la présidence du député bernois M. Pierre Amstutz, la CIP-CSR s'est réunie à deux reprises, en présence de la présidente et du secrétaire général de la CIIP le 17 juin à Lausanne et de son vice-président et du secrétaire général le 31 octobre à Bienne. Ces séances ont été préparées au cours de trois séances du bureau de la CIP-CSR, avec la participation du secrétaire général.

Activités

La CIP-CSR a ainsi pris connaissance du rapport 2012 de mise en œuvre de la CSR, du rapport annuel 2012 de la CIIP, de son budget et de ses comptes. Elle en a à chaque fois préavisé positivement la transmission aux parlements cantonaux et a produit un rapport final pour l'année 2013, qu'elle a transmis le 8 novembre aux bureaux des Grands Conseils des cantons membres. Elle s'est montrée très satisfaite de recevoir, avec le rapport de mise en œuvre de la CSR, un nombre croissant d'indicateurs romands recueillis et présentés par l'IRDP. Elle a émis le vœu de voir ceux-ci s'étoffer de données sur la formation des enseignants en Suisse romande.

Le volet thématique de la séance de novembre a été consacré à l'intégration en classe ordinaire, dans le cadre de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, ainsi qu'à un exposé du Directeur bernois de l'instruction publique.

La CIP-CSR donne aux quarante-neuf députés qui la constituent l'opportunité de questionner la CIIP sur une foule de questions relatives à la scolarité obligatoire en particulier, comme à la formation en général. Le rapport annuel de cette commission rend hommage à la présidente sortante de la CIIP pour « le climat empreint de respect des institutions et d'humanisme qu'elle a su insuffler lors des séances plénières de la CIP-CSR ».

Conseil « Média-formation », CMF



Charles Beer
président du CMF

MANDAT

Le Conseil « Média-formation » (CMF) est chargé de veiller à l'application de la convention cadre de collaboration conclue entre la CIIP et les médias de service public en Suisse romande. Une première version avait été signée le 4 octobre 2000 par la CIIP, la RSR et la TSR. Suite à la fusion de ces deux dernières entités, une nouvelle convention de collaboration, amendée, a été signée par la CIIP et la Radio Télévision Suisse (RTS) le 17 septembre 2010.

Le CMF s'est réuni en juin 2013 pour prendre acte des résultats de l'enquête sur l'usage des ressources multimédias par les enseignants. Il a passé en revue des actions envisageables, par ordre de priorité, pour améliorer la visibilité et l'usage des contenus audiovisuels de la RTS dans les écoles. Par ailleurs, le groupe de liaison du CMF, composé de représentants de la RTS et de représentants du SG-CIIP et de l'enseignement s'est réuni à quatre reprises (mars, juin, octobre et novembre). A la lumière des résultats de l'enquête précitée, il a listé un train de mesures destinées à renforcer la valorisation des contenus multimédias de la RTS, au service de toutes les disciplines du PER, notamment sous l'impulsion d'un nouveau collaborateur scientifique engagé pour cette mission. Il a été informé des futures productions de la RTS susceptibles de faire l'objet d'une exploitation pédagogique, notamment dans le cadre du mois thématique « Les Suisses ».

Présidence : Charles Beer, Conseiller d'Etat genevois.

Secrétariat : Christian Georges, SG-CIIP.

Activités

Commission consultative des associations partenaires, COPAR



Olivier Tschopp
président de la COPAR

MANDAT

La COPAR est chargée de procéder régulièrement à des échanges d'informations et à des réflexions communes, pouvant conduire à des recommandations pour l'amélioration du système éducatif dans le cadre de l'Espace romand de la formation.

Elle réunit des délégués de la CSG et de la CLEO, des associations faïtières romandes et tessinoises de parents (FAPERT), d'enseignants (SER), d'inspecteurs scolaires (AIDEP), de directeurs d'écoles secondaires (CRoTCES) et de recteurs de gymnases (CDG-SRT), ainsi que de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE).

La COPAR s'est réunie à deux reprises les 23 avril et le 3 octobre pour échanger des informations relatives aux activités et manifestations de chacune des institutions présentes. Elle a consacré une partie substantielle de ces deux rencontres à la mise au point d'un nouveau bulletin d'information de la CIIP, consacré pour son [premier numéro](#), paru au début octobre, à la réalisation des moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire. Chaque association faïtière a la possibilité de prendre position par une contribution écrite dans chaque numéro, ce que les associations actives dans la scolarité obligatoire ont fait pour l'occasion. La partie thématique des séances a été consacrée en 2013 au domaine de la transition entre le secondaire I et le secondaire II. Si le sujet a pu être abondamment documenté, les réflexions et approfondissements sont restés relativement succincts. Par contre, la COPAR a retenu ce thème pour les prochains numéros du bulletin d'information en ligne, qui couvriront également les trois types de maturité, décrivant les travaux lancés par la CIIP pour le développement des maturités spécialisées et d'un plan d'études romand pour la maturité professionnelle d'une part, les cinq sous-projets mandatés par la CDIP pour la maturité gymnasiale à la suite des deux études EVAMAR d'autre part, travaux appelés à déboucher ultérieurement sur des décisions des autorités. Ces deux numéros devraient sortir en juin et décembre 2014. La COPAR n'a pas encore utilisé la possibilité d'adresser des rapports ou des recommandations à l'Assemblée plénière.

Activités

Mutations

La COPAR, dans sa forme définitive et sur la base des délégations désignées par les associations partenaires, a été nommée en mai 2012. La présidence en est confiée au président de la CSG, Olivier Tschopp (JU), et la vice-présidence au président de la CLEO, Michel Beytrison (VS). Olivier Tschopp en assumera la présidence jusqu'en mars 2014, au moment de la désignation du nouveau président de la CSG. Jacques Daniélou, l'un des trois délégués du SER, a été remplacé depuis l'été par Josy Stolz. Christian Berdoz, nouveau président de la CRoTCES, a succédé à son prédécesseur Jean Delacrétaiz.

La COPAR

Troisième partie

ORGANES SPÉCIFIQUES
SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME
2013 – 2015

Tableau synoptique des organes permanents de la CIIP

Les explications utiles, mandat et composition de chacun des organes sont disponibles sur Internet : www.ciip.ch.

CIIP	Organes directeurs	Organes partenaires	Scolarité obligatoire	Secondaire II post-obligatoire	Tertiaire A & B Hautes Ecoles	Quaternaire (form. continue)	Affaires culturelles	Recherche & documentation	
Conférences	Assemblée plénière								Conférences
	CSG Secr. généraux								
			CLEO	CLPO			CDAC		
			CLPS						
			CLFE						
			CLOR						
Contrôle parlem.	CIP-CSR <i>Commission interparlementaire</i>								
Commissions permanentes	COGEST (gestion)	COPAR <i>comm. consult. partenaires</i> (FAPERT, SER, AIDEP, CROTCEs, CDG-SRT, SSRE)	COPED + groupes d'appui domaines + groupes validation ress.did.	Commissions rattachées à la CLPO			DLF + SLFF Délégation à la langue française.	CORE Coordin. recherche	Commissions permanentes
			COMEVAL + groupes d'analyse besoins + groupes d'évaluation (AOP)	CREME + COREFP (économats) + GLIMI (Tessin)				Conseil scientifique IRDP	
			COMOS (économats)					GP-EPROCOM	
		Conseil Médias - Formation + groupe de liaison	COMETE (éducation aux médias & techn.)						
			CORENE (ressources électroniques)						
Services centraux	SG-CIIP Secrétariat général		UMER Unité des moyens d'enseignement romands					IRDP Institut de recherche et de documentation pédagogique	Service scientifique

Acronymes et noms des conférences et commissions permanentes

AP-CIIP	Assemblée plénière	COMOS	Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires
CSG	Conférence des secrétaires généraux	CREME	Commission d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle
CLEO	Conférence latine de l'enseignement obligatoire	COMETE	Commission d'éducation aux médias et aux technologies dans l'enseignement
CLPO	Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire	CORENE	Commission des ressources numériques pour l'enseignement
CLPS	Conférence latine de la pédagogie spécialisée	DLF	Délégation à la langue française
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres	CORE	Commission de la recherche en éducation
CLOR	Conférence latine de l'orientation	CS-IRDP	Conseil scientifique de l'IRDP
CDAC	Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles	GP-EPROC	Groupe de pilotage des épreuves romandes communes
CIP – CSR	Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande	SG-CIIP	Secrétariat général de la CIIP
CMF	Conseil médias et formation	UMER	Unité des moyens d'enseignement romands (SO et FP)
COPAR	Commission consultative des partenaires	IRDP	Institut de recherche et de documentation pédagogique
COGEST	Commission de gestion		
COPED	Commission pédagogique		
COMEVAL	Commission d'évaluation des ressources didactiques		

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Point 3.2 du programme 2013-2015

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO



Michel Beytrison
président de la CLEO

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) est un instrument de réflexion, d'information, de coordination, d'exécution du programme d'activité et de conseil pour l'Assemblée plénière de la CIIP. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de la scolarité obligatoire et assume dans ce domaine les tâches et responsabilités mentionnées à l'art. 10, al. 3, des statuts de la CIIP.

Ces derniers lui confèrent plus particulièrement la mission de:

- procéder à des échanges réguliers relativement à la mise en œuvre du concordat HarmoS du 14 juin 2007 et de la Convention scolaire romande (CSR) du 21 juin 2007, ainsi qu'à la coordination et au suivi des instruments découlant de ces accords;
- soutenir et superviser les travaux conduits par la commission pédagogique (COPED) pour le suivi et l'évolution du Plan d'études romand (PER) et toutes les problématiques y relatives;
- commanditer, soutenir et contrôler les travaux du Secrétariat général et des diverses commissions en vue de la réalisation des moyens d'enseignement romands;
- exécuter les décisions de la Conférence et assurer leur application dans les cantons.

Moyens d'enseignement romands (MER)

Le Plan d'études romand (PER) étant en cours d'introduction dans les classes de Suisse romande, la nécessité d'ajuster ou de rédiger des moyens d'enseignement (ME) cohérents avec le référentiel devient une tâche importante de la CIIP et fait, par conséquent, l'objet d'une grande attention de la CLEO.

- **Français:** la *grammaire de référence* a été finalisée et mise en ligne sur demande de la CLEO en 2012; sur cette base, un concept de *mémentos grammaticaux 5-8 et 9-11* a été avalisé et celui pour le cycle 3 est en phase de validation. Ce dernier devrait être disponible pour la rentrée scolaire 2014, alors que celui pour le cycle 2 le sera pour la rentrée de 2015. Consciente des besoins de compléments aux moyens officiels en place, la CLEO a demandé la mise à disposition sur la plateforme électronique du PER de ceux existants déjà sur le plan romand et décidé de lancer les travaux de réflexion d'ensemble sur l'enseignement du français, et ce pour toute la scolarité obligatoire.
- **Langues étrangères:** le moyen d'enseignement d'anglais *More! 7^e* ainsi que celui d'allemand *Der grüne Max 5^e*, tous deux adaptés pour la Suisse romande, ont été validés en 2013, le premier déjà introduit à la rentrée scolaire 2013, le second étant prévu pour la rentrée 2014. Demeurent les indications relatives à l'évaluation dans cinq cantons, cohérentes tout au long de la scolarité pour l'enseignement des langues étrangères, qu'un groupe de travail sera chargé d'explorer en 2014 pour fournir des aides opérationnelles aux enseignants.

Thèmes traités

>>

Scolarité obligatoire

- **Mathématiques**: le moyen romand de 11^e année a été validé et introduit dans tous les cantons à la rentrée scolaire 2013. La partie pour l'enseignant, sous forme d'un site en ligne, propose différents documents (indications pédagogiques par activité, compléments didactiques, aide-mémoire, etc.) et sera validée début 2014.

Par ailleurs, consciente de la nécessité de renouveler et d'actualiser les ouvrages du primaire, la CLEO a décidé de lancer les travaux de conception *Mathématiques 1-8*, avec mission de conserver une ligne cohérente avec le MER *Mathématiques 9-10-11* et priorité à l'élaboration des ouvrages 7-8.

- **Sciences de la nature**: le moyen d'enseignement transitoire *Odysseo* a été adapté pour la Suisse romande, en particulier par la répartition des séquences en deux ouvrages (5-6 et 7-8). Celui pour la seconde partie du cycle a pu être mis à disposition des classes dès la rentrée scolaire 2013 et celui pour la première partie du cycle le sera pour la rentrée 2014.

Concernant le cycle 3, les travaux de *mutualisation des ressources cantonales* ont permis, dans une approche exploratoire, de poser les bases d'un moyen d'enseignement qui trouvera sa cohérence dans l'élaboration de structures similaires pour les séquences et de fiches de travail associées pour les élèves.

- **Géographie-Histoire-Sciences de la nature 3-4**: les rédactions réalisées fin 2012 ont été analysées par le groupe de validation *ad hoc* qui a considéré que des aménagements conséquents étaient encore nécessaires. La CLEO a estimé essentiel de poursuivre les travaux durant 2013, reportant l'introduction de ce guide pour l'enseignant à la rentrée scolaire 2014.
- **Géographie – cycle 2**: la finalisation et l'édition de l'ouvrage *Géographie 5^e* ont été faites au printemps, permettant l'introduction du moyen à la rentrée scolaire 2013. Les travaux de rédaction et de validation des ouvrages *Géographie 6^e* ont eu lieu durant 2013, intégrant des modules cantonaux au sein de séquences romandes. La réalisation particulièrement délicate d'un tel ouvrage, tenant compte des éléments géographiques spécifiques à chaque canton, nécessitera une finalisation plus longue que prévue au printemps 2014, l'introduction à la rentrée 2014 demeurant toutefois possible.
- **Histoire – cycle 2**: la rédaction, portant sur deux années, a permis d'achever l'ouvrage *Histoire 5-6*, extrêmement riche et complet, dont l'introduction est prévue pour la rentrée 2014.
- **Géographie et Histoire – cycle 3**: l'Assemblée plénière ayant accepté en 2012 le principe de concevoir des ouvrages romands, un concept éditorial a été soumis à l'appréciation des différentes commissions romandes qui ont fourni leurs préavis à l'intention de la CLEO. Cette dernière fournira à son tour son préavis final début 2014 à l'intention de la CSG, le souci étant d'assurer une bonne adéquation avec le public-cible, ainsi qu'un traitement adapté des thèmes d'histoire et de géographie. Les ouvrages *Géographie 9^e, 10^e et 11^e de Nathan*, adaptés par le canton de Vaud, font l'objet d'une évaluation en tant qu'alternative à un MER. Les décisions seront prises en mars 2014. Ce dossier est le premier à être traité intégralement selon les normes procédurales de la CIIP.

Plan d'études romand (PER)

La mise en œuvre du PER sur l'ensemble de la scolarité obligatoire est au centre de l'attention régulière des séances de la CLEO, sous-jacente à la majeure partie des points de son ordre du jour.

- **Documents d'information**: le document d'information *Aperçu des contenus – cycle 3* a été finalisé au printemps et mis à disposition des cantons qui le souhaitaient. La CLEO a, par ailleurs, constitué un feuillet d'information relatif au PER qui a été distribué aux parents d'élèves lors des réunions de la rentrée scolaire 2013. Il sera traduit dans diverses langues de la migration.
- **Foire aux questions (FAQ)**: selon les demandes d'ajustement émises par la CLEO fin 2012, une FAQ a été déposée sur la plateforme du PER.
- **Évaluation**: si la CLEO a considéré nécessaire de soumettre à la réflexion d'un groupe de travail la question de l'évaluation dans l'enseignement des langues étrangères, elle réserve la possibilité d'ouvrir plus largement ce champ de réflexion aux autres disciplines, attendant les orientations que prendront les futures épreuves romandes communes.

>>

*Scolarité obligatoire***Fonctionnement CIIP**

La CLEO a procédé à des échanges permettant de contribuer au programme d'activités 2013-2015 de la CIIP.

Données factuelles**La CLEO**

La CLEO s'est réunie les 17 janvier, 21 février, 28 mars, 20 juin, 19 septembre et 5 & 6 décembre (plénière des conférences).

Présidence : Daniel Brosy (BE) jusqu'en juillet, puis Michel Beytrison (VS) dès août.

Composition du bureau : Michel Beytrison (VS), président ; Dominique Chételat (BE), vice-président et Pierre Kolly (GE).

Collaboratrice scientifique : Viridiana Marc (SG-CIIP).

Mutations

Remplacement de Daniel Brosy, chef de service du Département de la Formation, de la Culture et des Sports (JU) (départ en retraite) par Fabien Crelier.

Scolarité obligatoire

Commission pédagogique, COPED



Christian Merkelbach
président de la COPED

MANDAT

Une commission permanente est instituée sous le nom de commission pédagogique (COPED), en qualité d'instrument d'élaboration et de conseil pour la CIIP, chargée des travaux de suivi et de développement garantissant le caractère évolutif, la cohérence et l'équilibre du Plan d'études romand et de travaux d'ordre général et pédagogique portant sur la scolarité obligatoire.

Foire aux questions (FAQ) disponible sur la plateforme du PER

Suivi du PER

Selon les demandes d'ajustements et d'actualisations émises par la CLEO fin 2012, la COPED a procédé aux modifications des textes de la FAQ, qui a ainsi pu être mise en ligne sur la plateforme du PER début 2013.

Document d'information du PER

Le document *Aperçu des contenus* – cycle 3 a été finalisé début 2013 et mis à disposition des cantons qui le souhaitent, complétant les brochures équivalentes, pour les deux premiers cycles, déjà publiées depuis l'été 2013.

Grille de critères d'analyse et de validation de moyens d'enseignement

Thèmes abordés

En collaboration avec la COMEVAL, une grille de critères a été élaborée par un groupe de travail commun; cette grille devrait permettre en particulier de vérifier l'adéquation au PER de produits d'enseignement et d'harmoniser les différents types d'analyse (analyse de marché, AOP, validation, expertise, etc.) sur l'ensemble du processus de réalisation, d'acquisition ou d'adaptation de moyens d'enseignement. Les commissions partenaires (COMETE, COMOS, CORENE) ont été sollicitées pour compléter ces critères selon des aspects d'éducation aux médias, d'utilisation de technologies et de logistique. Cette grille de critères sera finalisée en 2014 et soumise à la CLEO.

Validation des ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA)

Dans l'idée de mettre à disposition des utilisateurs de la plateforme du PER des ressources complémentaires, un processus de validation de ces RéEA a été finalisé par la COPED, puis soumis aux commissions partenaires (COMETE et CORENE) avant d'être transmis à la CLEO. Cette dernière en a avalisé les grandes lignes, et en a demandé une mise en application efficace, prévue pour 2014 en *français* et en *mathématiques* pour commencer.

Groupes d'appui (GApp) associés à la COPED

Les cantons ont été sollicités pour désigner leurs représentants dans les groupes d'appui et une clarification de la participation des institutions de formation et de recherche a été menée. Sur la base de réflexions en lien avec les adaptations de moyens d'enseignement en allemand et en anglais, un premier groupe de travail issu du GApp *Langues étrangères* a été mandaté pour harmoniser les indications relatives à l'évaluation, en cohérence avec l'enseignement de ces disciplines. La COPED finalise également un mandat pour un groupe de travail en *français* chargé de dresser un état des lieux des moyens d'enseignement officiels et de leur avenir. Ce groupe devrait voir le jour début 2014.

>>

*Scolarité obligatoire***Moyens d'enseignement romands (MER)**

Des groupes de validation (GVal) sont constitués pour accompagner la finalisation des moyens d'enseignement, réalisés ou adaptés pour la Suisse romande. Les GVal sont constitués de deux membres délégués par les cantons, de deux membres délégués par le SER et d'un membre de la COPED qui en assure la présidence et rédige les rapports. S'y ajoute selon les besoins un membre de la COMEVAL.

Le chantier des moyens d'enseignement étant en plein essor, la COPED a également traité de nombreux rapports au cours de l'année 2013.

Suivi des MER**Données factuelles**

La commission pédagogique a tenu neuf journées de séance en 2012 : les 1^{er} février, 7 mars, 19 avril, 16 & 17 mai, 23 août, 3 & 4 octobre, 29 novembre.

Présidence : Christian Merkelbach (BE).

Collaborateurs scientifiques : Viridiana Marc et Alain Emery (SG-CIIP).

Secrétariat : Concetta Coppola (SG-CIIP).

La COPED

Scolarité obligatoire

Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques, COMEVAL



Pierre Antille
président de la COMEVAL

MANDAT

La commission d'évaluation des ressources didactiques (COMEVAL) est chargée de travaux d'analyse des besoins, de prospection et d'évaluation des moyens existants, de consultation, ainsi que de proposition de solutions communes pour répondre aux besoins avérés.

La COMEVAL s'est penchée en priorité sur les nouveaux moyens d'enseignement qui accompagneront le Plan d'études romand (PER).

Elle a suivi attentivement l'avancée des différents chantiers afin de pouvoir répondre, au mieux, aux besoins de moyens d'enseignement exprimés dans les diverses disciplines.

En parallèle, la COMEVAL a assuré son travail d'évaluation et de suivi des dossiers en français, dans les langues étrangères, la géographie, l'histoire, les sciences, la connaissance de l'environnement, l'éducation musicale et les activités créatrices et manuelles.

Elle a notamment analysé les projets éditoriaux suivants :

- *Grammaire de référence et mémentos de français* (degrés 5 à 11) ;
- *Activités créatrices et manuelles*, guide didactique (degrés 1 à 11) ;
- *Géographie et histoire* (degrés 9 à 11).

Elle a également répondu à diverses requêtes pour l'évaluation de moyens d'enseignement et de ressources pédagogiques en collaboration avec le réseau d'experts mis en place.

Données factuelles

La commission d'évaluation s'est réunie à sept reprises durant l'année 2013 : les 9 janvier, 27 février, 17 avril, 26 juin, 11 septembre, 13 novembre et 9 décembre.

Présidence : Pierre Antille (VS).

Collaborateur scientifique : Olivier Maradan (ad intérim) puis Jacques Déboeuf (dès le 11 septembre) (SG-CIIP).

Secrétariat : Angélique Schriber (SG-CIIP).

Mutations

Dès septembre, Gregory Durand a été désigné par le SER afin de succéder à Jacques Daniélou. À cette même période, le canton de Fribourg a désigné Carole Angéloz pour remplacer Michel Piller de manière ad intérim. Dès octobre, Joëlle Leutwyler assure ad intérim et en remplacement de Céline Mérad-Malinverni la représentation du canton de Genève.

Thèmes traités

La COMEVAL

Scolarité obligatoire

Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS



Yves Cretton
président COMOS

MANDAT

La commission pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS) fait partie de l'UMER et est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP en matière de réalisation, de diffusion, de distribution, de gestion de stocks et de réimpressions des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et l'éducation préscolaire.

La commission a traité les thèmes suivants :

- préavis sur les projets éditoriaux des moyens d'enseignement romands (MER) *Mémentos de français* 5-8 et 9-11, *Compléments à l'enseignement du français*, *Géographie* 9-11, *Histoire* 9-11 ;
- prise de position sur les critères d'évaluation des MER ou des projets éditoriaux établis par la COMEVAL et la COPED ;
- réalisation des MER *Géographie* 5^e (moyens sortis en mai 2013), *Géographie* 6^e (sortie prévue en juin 2014), *Histoire* 5-6 (sortie prévue en juin 2014) et *Mémento* 9-11 (sortie prévue en juin 2014) ;
- distribution et stockage des moyens d'enseignement *Que d'histoires*, *Grindelire*, *Mon manuel de français*, *L'île aux mots*, *Atelier du langage* et *Français livre unique* ;
- travaux liés au stockage, à la réimpression, à la diffusion et à la distribution des moyens d'enseignement et ressources didactiques existantes ;
- élaboration du nouvel outil permettant la collecte et la consolidation des besoins cantonaux, ainsi que le suivi des travaux de réimpressions (CATARO 2012), outil opérationnel depuis septembre 2013 ;
- participation active, par le biais de son président, aux travaux de la commission de gestion chargée d'examiner et de préavisier à l'intention de l'AP-CIIP les comptes annuels, le budget et le plan financier pluriannuel.

Thèmes traités

Données factuelles

La COMOS s'est réunie à sept reprises durant l'année 2013 : les 24 janvier, 14 mars, 16 mai, 20 juin, 19 septembre, 7 novembre et 12 décembre.

Une délégation de la COMOS s'est rencontrée afin d'élaborer une prise de position sur les avenants aux contrats d'anglais et d'allemand.

Le groupe de travail de la COMOS chargé du projet CATARO 2012 a tenu 3 séances en présence de l'entreprise chargée de développer ce nouvel outil.

Présidence : Yves Cretton (VS).

Collaborateur scientifique : Daniel Forchelet (SG-CIIP) (jusqu'à fin avril), puis relation directe avec le responsable UMER.

Secrétariat : Séverine Erard (SG-CIIP).

La COMOS

Scolarité obligatoire

Unité des moyens d'enseignement romands de la scolarité obligatoire (UMER-SO)

Afin de faire face aux nombreux chantiers simultanément ouverts et de respecter les nouvelles contraintes de financement et de réalisation définies en 2011, l'UMER-SO a été petit à petit restructurée et ses procédures et instruments de travail perfectionnés. L'unité s'appuie sur le travail de plusieurs commissions permanentes, en particulier la COMOS, la COMEVAL et la COPED, ainsi que, selon les besoins, la COMETE.

La gestion des étapes des projets respectifs, les modalités de budget et de suivi financier par projet et la gestion interactive des commandes, stocks et réimpressions, impliquant étroitement les économats scolaires cantonaux, disposent désormais de nouveaux instruments informatiques plus fiables, qui commencent à améliorer le suivi et la planification. L'information mise à disposition sur Internet a été et sera encore étoffée, des tableaux actualisés de planification des chantiers et d'introduction des nouveaux moyens d'enseignement dans les cantons sont désormais consultables et imprimables.

Des réflexions approfondies sont nécessaires pour déterminer les perspectives d'avenir, découlant des développements technologiques rapides – mais ne débouchant pas encore sur des scénarios certains quant à leurs conséquences sur le travail des enseignants et des élèves – et des interactions à tisser entre les objectifs du PER et les ressources d'enseignement (MER et RéEA), qui constituent les instruments pour les travailler en classe. Une première journée d'échanges et de réflexion a réuni au printemps les collaborateurs du Secrétariat général et les responsables cantonaux, membres des divers organes permanents de la CIIP concernés, pour tenter de dégager des pistes communes de travail et de développement. Cette réflexion se poursuivra en 2014 dans la direction des espaces numériques de travail et de la complémentarité entre manuels imprimés et supports informatiques.

Responsable de l'UMER-SO :	Mathieu Perrin
Assistance aux projets :	Raymond Clavel, Daniel Forchelet
Administration :	Séverine Erard
MER français :	Philippe Roduit
MER allemand et anglais :	Béatrice Brauchli
MER mathématiques et sciences de la nature :	Alain Emery
MER sciences humaines et sociales :	Béatrice Rogéré Pignolet
MER musique, activités visuelles (AV), activités créatrices et manuelles (AC&M) :	Roberto Stocco
Plateforme électronique PER & MER :	Jean-François Jobin
Assistance administrative :	Camille Dubied Concetta Coppola Angélique Schriber

Scolarité obligatoire

Français

En automne 2013, la *Grammaire de référence*, intitulée *Lire, écrire, comprendre la grammaire et la langue*, a été déposée sur l'Intranet de la Plateforme du PER en deux versions, l'une interactive et l'autre imprimable.

A partir de cette référence, a pu se réaliser le *Mémento grammatical* destiné aux élèves du cycle 3 dont la parution est prévue à la fin avril 2014 sous la forme d'un fascicule non-transmissible de 80 pages au maximum.

Dans la foulée, les travaux de rédaction du *Mémento 5-8* se dérouleront jusqu'en décembre 2014. Ce vade-mecum grammatical consistera en une adaptation formelle et matérielle au cycle 2 à partir du *Mémento 9-11*.

Les *Compléments pour l'enseignement du français*, sélectionnés au cours de l'année 2012, seront progressivement mis en ligne durant l'année 2014, suite aux décisions de la CLEO.

Par la suite, les travaux dans le domaine du français se concentreront sur l'évaluation des collections introduites ces dernières années et sur une réflexion anticipée quant à leur évolution ou leur remplacement dans le futur, dans le cadre d'un groupe de soutien en voie de constitution.

Langues étrangères

Allemand 5–11

L'allemand étant introduit depuis plusieurs années déjà dès la 5^e année (sauf le canton de Vaud où cela n'est le cas que depuis 2012), la CIIP a décidé de renouveler l'ensemble des moyens d'allemand, de la 5^e à la 11^e année. Sur la base d'un appel d'offres public (AOP) lancé en octobre 2011, les nouvelles collections ont été choisies à la fin du printemps 2012. L'adaptation aux spécificités romandes est en cours; une phase pilote n'a pas été nécessaire.

Le moyen *Der grüne Max* 5^e sera introduit dans sa version romande à la rentrée 2014/2015, suivi chaque année du degré suivant jusqu'en 11^e année en 2020.

Les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Fribourg introduiront le nouveau moyen une année plus tard.

Anglais 7–11

Les collections de moyens d'enseignement d'anglais pour les degrés 7 à 11, adoptées au terme d'un appel d'offres public (AOP) lancé en décembre 2009, font l'objet d'une adaptation spécifique, fondée notamment sur une phase pilote impliquant une cinquantaine de classes. Le moyen *More ! 7^e* a été introduit, dans sa version romande, à la rentrée 2013. L'évaluation de satisfaction des enseignants, élèves et parents, conduite par l'IRDP au cours de la phase pilote, conclut sur des résultats positifs et encourageants. Le même mécanisme (phase pilote – adaptation du moyen – introduction généralisée) se poursuivra jusqu'en 11^e année.

En fonction de leur agenda de mise en oeuvre de la Convention scolaire romande (CSR), les cantons de Genève et de Vaud introduiront l'anglais respectivement une année et deux ans plus tard que les autres cantons romands.

Scolarité obligatoire

Mathématiques

Projet éditorial des moyens d'enseignement romands *Mathématiques 1-8*

Suite à la décision de la CLEO du 19 septembre 2012 relative à la préparation d'un projet éditorial de moyens d'enseignement romands, un groupe de travail *Mathématiques 1-8 / projet éditorial* a été institué dans le but de préparer pour les organes de la CIIP, une conception d'ensemble détaillée pour un moyen d'enseignement romand permettant d'enseigner les mathématiques aux degrés 1-8 conformément aux *Visées et objectifs d'apprentissage* définis dans le Plan d'études romand. Au printemps 2014, le rapport sera soumis pour préavis aux différentes commissions concernées, puis à la CLEO.

Mathématiques 11^e

Le réaménagement et la restructuration en profondeur des moyens d'enseignement pour les 9^e, 10^e et 11^e années sont arrivés à leur terme. Les ouvrages ont été mis à disposition des cantons, de manière successive: 9^e pour la rentrée 2011-2012, 10^e pour la rentrée 2012-2013 et 11^e année pour la rentrée 2013-2014. Ces moyens donnent entière satisfaction dans l'ensemble de la Suisse romande et sont avantageusement complétés par un *site Internet* pour les enseignants.

Un petit groupe de « suivi d'édition » a pour mission de recenser et de corriger les erreurs repérées dans les activités, les corrigés d'exercices et les commentaires et textes destinés aux maîtres. Tous les six mois, le site Internet est mis à jour et intègre les corrections relevées.

Géographie – Histoire – Sciences de la nature, cycle 1

Afin de compléter le *Guide pour l'enseignement de la Géographie, l'Histoire et les Sciences de la nature 3-4*, plusieurs auteurs ont été engagés au printemps 2013 et ont rédigé des séquences validées à l'automne. Les premières situations d'apprentissage ont été mises à disposition des enseignants sur la plateforme du PER à la fin du printemps, le *Guide didactique Connaissance de l'environnement 3-4* complet sera à disposition des cantons au printemps 2014.

Sciences de la nature

CYCLE 2

Odysséo 5-6 / 7-8

Suite au travail de répartition et d'adaptation du manuel français *Odysséo – 64 enquêtes pour comprendre le monde* effectué par un groupe de travail:

- le manuel 7-8 (*36 enquêtes pour comprendre le monde*) a pu être finalisé et livré aux économats cantonaux fin juin 2013 avec les moyens spécifiques destinés aux enseignants (Guide du maître, Cahier d'évaluations), ces derniers restant inchangés par rapport à leur version initiale;
- le manuel 5-6 (*24 enquêtes pour comprendre le monde*), nécessitait un travail d'adaptation plus important, car concernant non seulement les contenus mais aussi la mise en page. Ce travail a été terminé pendant l'automne 2013 et le manuel 5-6, ainsi que les documents enseignants, seront livrés dans les cantons à fin janvier 2014.

>>

Scolarité obligatoire

CYCLE 3

Mutualisation Sciences de la nature

Sur mandat de la CLEO, un groupe a travaillé, dès mai 2012, à la mise à disposition de l'ensemble des cantons d'une série de ressources cantonales qui a pu être faite en deux temps (juin 2012 et décembre 2012). Parallèlement, une réflexion sur le concept de mutualisation a amené le groupe de travail à proposer à la CLEO d'explorer une piste alternative pour l'élaboration d'un moyen d'enseignement. Sur la base d'une exemplification de la démarche, la CLEO a décidé la poursuite des travaux en 2014.

Sciences humaines et sociales

Géographie – cycle 2

Le ME de *Géographie 5^e* a été mis à la disposition des cantons à la rentrée 2013 et la partie correspondante du *Guide didactique* a été mise à disposition des enseignants sur la Plateforme du PER. Parallèlement, les deux auteurs romands ont coordonné le travail des six auteurs chargés par les cantons de la rédaction du ME *Géographie 6^e* qui concerne l'échelle cantonale. La validation de ce dernier a été faite à la fois par le même groupe de validation que pour le ME de *Géographie 5^e* (démarches) et par les cantons (exemples traités, illustrations). Le ME de *Géographie 6^e* sera à disposition des cantons pour la rentrée 2014, ainsi que le *Guide didactique Géographie 5-6*.

Histoire – Cycle 2

Les travaux de rédaction et de validation du ME *Histoire 5-6* se sont poursuivis pendant toute l'année 2013 jusqu'à rédaction et stabilisation pour l'ensemble des deux années. Il sera livré aux cantons à la fin du printemps 2014.

Sciences humaines et sociales (SHS) – Cycle 3

Le *projet éditorial commun pour Histoire et Géographie 9-11* a été mis en consultation à la fin du printemps 2013. Les différentes commissions de la CIIP ont demandé un certain nombre de modifications et de précisions qui ont été apportées par les six auteurs, engagés à partir de septembre. Le dossier a été présenté en CLEO en décembre et le sera début 2014 à la CSG et à l'Assemblée plénière. Les ME d'*Histoire* et de *Géographie 9^e* devraient être à disposition des cantons au printemps 2015.

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

Arts

Activités créatrices et manuelles 1–11

Suite à la décision de la CLEO de juin 2012, le SG-CIIP a constitué un groupe de travail chargé de proposer un *concept éditorial pour AC&M 1-11* en respectant la proposition de la COMEVAL.

Le projet vise à élaborer un ouvrage romand réalisé sur le même type de structuration et de présentation que la collection *Werkweiser*, soit un livre pour le maître avec parties pédagogique, pratique et culture, complété d'extraits de *BildÖffner* spécifiques.

Le groupe de travail a transmis son rapport à la COMEVAL et à la COPED qui ont exprimé des préavis favorables sous réserve de clarifications. La CLEO prendra position début 2014.

Musique 1–11

Méthodologie

Suite aux décisions de la CLEO en octobre 2011, un groupe de travail a élaboré un projet de *Guide méthodologique pour l'enseignement de la musique au cycle 1*.

Ce concept éditorial livré à la fin 2013 sera mis en consultation auprès des commissions concernées durant le premier trimestre 2014.

Recueil de chansons, cycle 3 – Planète Musique

Le concept éditorial ayant été adopté en juin 2012, les travaux rédactionnels et éditoriaux ainsi que les demandes de droits de reproduction ont été conduits tout au long de l'année 2013 pour aboutir à la mise à disposition de l'ouvrage *Planète Musique* en janvier 2014.

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

Plan d'études romand, PER

Le PER, adopté le 27 mai 2010, est progressivement introduit dans tous les cantons concordataires depuis l'année scolaire 2011/12 jusqu'en 2014/15. Dans pratiquement tous les cantons, toutes les années scolaires sont désormais concernées par le PER.

Ecole obligatoire – Plan d'études romand

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
BE	années 1, 2, 5 et 9	années 3, 6 et 10	années 4, 7, 8 et 11	
JU	années 1, 2, 5 et 9	années 3, 6 et 10	années 4, 7, 8 et 11	
NE	années 1, 2, 5 et 9	années 3, 6 et 10	années 4, 7, 8 et 11	
FR	années 1, 2, 5 et 9	années 3, 6 et 10	années 4, 7 et 11	année 8
GE	années 1, 2, 5 et 9	années 3, 6 et 10	années 4, 7, 8 et 11	
VD		années 1 à 10 ¹	année 11 ²	
VS	année 9	années 1, 2, 5, 6 et 10	années 3, 4, 7, 8 et 11	

Introduction du PER pour chaque canton selon les années scolaires

Aucun nouveau développement du PER n'a été entrepris en 2013. La brochure donnant un aperçu des contenus du PER pour le 3^e cycle a été publiée en juillet, rejoignant celles parues en 2012 pour les deux premiers cycles.

Un feuillet d'informations très générales a été préparé par la CLEO en vue de sa distribution aux parents d'élèves lors des réunions d'informations du premier trimestre.

¹ Excepté pour l'Histoire au cycle 2 et au cycle 3 (attente du moyen d'enseignement romand) et pour l'introduction de l'Allemand en 5-6, reportée à la rentrée 2014 et de l'Anglais en 7-8, reportée à la rentrée scolaire 2015.

² Excepté pour l'Histoire au cycle 2 et au cycle 3 (attente du moyen d'enseignement romand) et pour l'introduction de l'Allemand en 5-6, reportée à la rentrée 2014 et de l'Anglais en 7-8, reportée à la rentrée scolaire 2015.

Scolarité obligatoire

Plateforme électronique du Plan d'études romand

La Plateforme du PER est la version Internet du Plan d'études romand à l'adresse www.plandetudes.ch. Ouverte à toute personne intéressée par le Plan d'études, son contenu correspond à l'ensemble des trois coffrets de la version imprimée, à quoi s'ajoutent depuis 2013 de nombreuses ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissages (RéEA) mises à disposition du corps enseignant dans une partie protégée par un login : PDF de moyens d'enseignement romands (MER), accès aux sites web associés à certains MER ainsi que diverses ressources complémentaires.

La plateforme

Le PER, projet global de formation, n'est pas des plus maniables dans son format papier. Grâce aux hyperliens de la version en ligne, des éléments qui peuvent se trouver dans des brochures, voire des coffrets différents, sont accessibles en un clic. La Plateforme offre plusieurs entrées dans le PER et permet à chacun de trouver le mode de consultation qui lui convient.

Parmi les autres exclusivités de la Plateforme, il faut signaler les *Spécificités cantonales*, signalées par le drapeau du canton de référence. Les ressources complémentaires qui figurent dans une liste séparée du plan d'études proprement dit, sont en attente d'une validation qui interviendra en 2014 sous l'égide de la Commission pédagogique.

Plusieurs développements ont marqué l'évolution de la Plateforme du PER en 2013 :

Nouveautés 2013

1. Le plus important a été le *raccordement de la Plateforme à educa.ID*, ce qui a permis à tous les enseignants romands au bénéfice d'une adresse cantonale educanet2 d'accéder aux ressources et moyens d'enseignement protégés en utilisant leur adresse professionnelle. Il est ainsi possible de garantir que seuls les enseignants des degrés obligatoires de l'école publique de Suisse romande bénéficient de cet accès.
2. Des *moyens d'enseignement en cours de réalisation*, dont la version imprimée n'était pas encore disponible, et des ressources complémentaires ont été mis en place, notamment pour la *Géographie* en 5^e et la *Connaissance de l'environnement* en 3^e et 4^e années.
3. La *navigation* dans la Plateforme a été simplifiée. Tous les éléments du PER sont maintenant accessibles depuis la page d'accueil, dont la présentation a été revue de fond en comble.
4. Cette page d'accueil comporte désormais une *colonne « Ressources »* régulièrement mise à jour en fonction de l'actualité, avec des liens vers des éléments multimédias choisis dans les productions de la RTS ou vers d'autres types de ressources. Les ressources ainsi mises en évidence sont évidemment en lien avec le plan d'études.

L'année 2012 avait vu la fréquentation de la Plateforme du PER augmenter de 50 % par rapport à l'année précédente. En 2013, la fréquentation a encore augmenté de 38 % pour atteindre près de **300'000 visites** (très exactement 299'681) par 90'647 internautes différents. Autrement dit, 73 % des visiteurs se sont connectés plus d'une fois dans l'année. Ces chiffres réjouissants attestent que la Plateforme du PER est largement utilisée.

Visites en 2013

Les téléchargements de ressources sont également en hausse. Depuis leur mise en ligne, les documents présentant un *Aperçu des contenus du PER* pour chacun des cycles ont totalisé plus de **22'000** téléchargements. Il y en a eu **8'000** pour les versions PDF des MER.

Téléchargements

Responsable du site et de la Plateforme du PER : Jean-François Jobin (SG-CIIP).

*DEGRÉ SECONDAIRE II**Point 3.3 du programme 2013-2015*

Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire, CLPO



Claude Pottier
président de la CLPO

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement post-obligatoire (CLPO) traite des questions relevant de l'ensemble de la formation générale du degré secondaire II, de la formation professionnelle et du domaine tertiaire non HES et non universitaire, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination.

Le 12 juin, l'assemblée CLPO a convenu de deux changements qui entreront en vigueur en janvier 2014 :

- le bureau CLPO sera redimensionné et le nouveau bureau « light » se composera, outre le secrétaire, du président et du vice-président qui représenteront à eux deux à la fois la formation professionnelle (FP) et les formations générales (FG). Ils pourront, le cas échéant, assurer le relais avec le comité CSFP et/ou le comité CESFG ;
- le tournoi au niveau de la présidence et de la vice-présidence de la CLPO sera élargi à tous les cantons selon le rythme imposé à chacune des conférences (périodes de deux ans). Ce mode opératoire entrera en vigueur dès la séquence 2015 – 2016.

L'assemblée a par ailleurs désigné ses futurs présidents et vice-présidents jusqu'à fin 2020, sous réserve que l'un ou l'autre ne quitte la CLPO dans l'intervalle.

Organisation et
fonctionnement

SwissSkills

« La fondation *SwissSkills* favorise la promotion de la formation professionnelle auprès du grand public. Son rôle est de coordonner des concours suisses dans plus de 60 métiers et de permettre à de jeunes professionnels de participer aux championnats internationaux des métiers. La Confédération, les cantons, les écoles ainsi que les organisations professionnelles sont responsables collectivement de la fondation » (extrait du site Internet de [SwissSkills](http://www.swisskills.ch)).

Le bureau s'est entretenu le 13 mars avec une délégation de cette fondation, avec le souci commun d'identifier d'une part les raisons expliquant pourquoi elle n'a pas jusqu'ici réussi à se faire suffisamment connaître en Romandie, d'autre part les activités de promotion à mettre en œuvre dans les cantons romands pour obtenir à terme une meilleure représentation des apprentis romands dans les concours internationaux. Le 27 mars, l'assemblée CLPO a approuvé les actions de promotion proposées.

Activités

>>

Degré secondaire II

Le 25 septembre, l'échange entre l'assemblée et un membre du comité d'organisation de SwissSkills Berne 2014 (17 au 21 septembre 2014), a mis en évidence des problèmes généraux rencontrés avec SwissSkills ou en lien direct avec cette manifestation.

Le 6 décembre, l'assemblée a évoqué le degré de préparation dans les cantons latins. Eu égard aux nombreux problèmes opérationnels auxquels ceux-ci sont confrontés, la CLPO s'est adressée par courrier au vice-président du comité des SwissSkills Berne 2014 pour rappeler quelques faits marquants, présenter une appréciation de la situation et identifier des demandes et/ou suggestions susceptibles de solutionner les problèmes.

Révision de l'ordonnance de formation (OrFo) d'informaticien CFC

L'assemblée s'est entretenue le 27 mars avec le coordinateur informatique pour la Suisse latine, sur le projet d'OrFo résultant de la consultation interne menée au sein de l'ICT-FP Suisse. Elle a interpellé le président CSFP sur une question d'achoppement financier pour les cantons, en lien avec la procédure imaginée pour la vérification et la coordination des contrôles de compétences. Celle-ci a ensuite été discutée et réglée par tous les partenaires au sein de la commission CSFP « Développement des professions ». Ce problème étant réapparu dans l'OrFo définitive datée du 1^{er} novembre 2013, la CLPO a adressé un courrier au président CSFP en lui demandant de relayer son inquiétude auprès du SEFRI, de façon à éviter toute ambiguïté et éventuelle mauvaise surprise financière future.

CREME

Le 25 septembre, la CLPO a pris connaissance de l'attribution, par la commission fédérale de la formation professionnelle, d'un nouveau contrat pour la période 2014-2017, considérant que toutes les mesures demandées par le SEFRI étaient garanties. L'une d'elles concerne directement les cantons puisqu'il est attendu de leur part, en contrepartie de l'augmentation substantielle de la subvention fédérale annuelle qui sera allouée pour l'entier du dispositif CREME, une participation financière plus importante. La CLPO a préavisé positivement la demande d'engagement financier accru des cantons afin de pérenniser et garantir le système CREME pour les quatre prochaines années. L'AP-CIIP a entériné cette décision le 21 novembre 2013.

IFFP

Diverses séances et rencontres ont eu lieu avec les représentants et responsables de l'IFFP de Lausanne pour discuter de l'amélioration des collaborations avec la CLPO. Sous l'impulsion de celle-ci, le dossier des conditions d'admission des enseignants de la formation professionnelle à l'Institut, relayé par la CSFP, a abouti dans le respect de l'ordonnance fédérale sur la formation professionnelle (art. 46).

Données factuelles**La CLPO**

En 2013, les membres CLPO se sont réunis à quatre reprises en assemblée plénière, sous la présidence de Claude Pottier, le vice-président demeurant Olivier Tschopp. Quant au bureau CLPO, il s'est réuni deux fois.

Présidence: Claude Pottier (VS).

Composition du bureau: Claude Pottier (VS); Olivier Tschopp (JU); Grégoire Evéquoz (GE); Séverin Bez (VD).

Collaborateur scientifique: Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations

Jean-Pascal Lüthi, chef de la section francophone à l'Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle du canton de Berne, a rejoint le SEFRI le 18 mars 2013 en qualité de chef du domaine de la formation professionnelle et formation professionnelle supérieure. Il a été remplacé par Florent Cosandey.

Gianni Moresi, directeur adjoint de la Divisione della formazione professionale (DFP) du canton du Tessin, a fait valoir son droit à la retraite le 31 décembre 2012 et a été remplacé par Paolo Colombo le 1^{er} janvier 2013.

>>

Degré secondaire II

Aspects les plus significatifs des organes relevant de la CLPO**Organes CLPO****Commission « Classes et accords intercantonaux – CAI »**

Président : Claude Pottier (VS). Secrétaire : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

La commission permanente CAI prépare à l'intention de la CLPO, après avoir consulté les partenaires concernés dans tous les domaines où le nombre d'apprentis identifiés dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe au moins, des solutions romandes visant à répartir ces populations aussi harmonieusement que possible dans les écoles professionnelles et les cours interentreprises à même de les accueillir. La commission CAI se préoccupe également de tous les aspects liés aux financements des formations du secondaire II et du tertiaire B.

La commission a siégé à trois reprises en 2013 : le 17 janvier, le 8 mai, puis le 4 septembre. Au cours de l'année, la commission a maintenu sa récolte d'importantes informations auprès des cantons romands et a abordé les thèmes suivants, afin d'affiner le pilotage et la gestion des dossiers et de ses préavis :

- mise à jour avec suivi de l'évolution annuelle des effectifs pour les classes intercantionales duales (CFC et AFP), les formations CFC à plein temps et les cours interentreprises ;
- poursuite des réflexions sur les tarifs futurs pour les stages MPC (maturité professionnelle commerciale) et les stages de maturités spécialisées, et suivi des travaux de révision de la Convention intercantonale CIIP ;
- procédure intercantonale d'admission des candidats pour les formations à plein temps ;
- indemnisation des formations de rattrapage selon l'accord AEPr ;
- flux administratif des contrôles et factures ;
- examen d'un différend avec le Centre forestier de Lyss à propos de la formation des forestiers ES ;
- réflexion sur la possibilité d'un mécanisme romand pour classes « Petits métiers » sur plusieurs cantons ;
- tarif horaire des cours isolés dans certaines professions ;
- gestion des cas limites par les cantons pour les formations hors canton ;
- spécialisation des professions ;
- cours interentreprises pour les décorateurs d'intérieurs et courtrepontiers à Selzach et variante romande proposée à Yverdon.

Mutations : départ de Daniel Noverraz (VD), remplacé par Jean-Daniel Zufferey (VD) ; durant les séances, Vincent Joliat (JU) est remplacé par Jean-Luc Portmann (JU) pour la partie « Classes », mais reste membre de la commission.

Commission « Validation des acquis – VAE »

Président : Grégoire Evéquoz (GE). Secrétaire : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

La commission a pour mandat de coordonner la mise en place en Suisse latine des procédures de validation des acquis (VAE) et d'assurer des liens étroits avec la Confédération, la CSFP et les organisations du monde du travail. Les travaux de mise en place des procédures dans les cantons se poursuivant selon les procédures *ad hoc*, la commission continue d'assumer prioritairement un rôle de coordination.

Lors de ses deux séances du 12 mars et du 24 septembre, la commission a poursuivi – en collaboration étroite avec la CSFP – ses réflexions liées à l'indemnisation des procédures intercantionales de VAE, suivi attentivement le projet national VAE dans les professions de l'industrie des machines (Swissmem et Swissmechanic) ainsi que les projets VAE menés en Suisse latine. Elle a décidé de remplacer la « Carte latine des attestations des acquis » par la « Carte latine des CFC et AFP délivrés dans le cadre de la VAE » et proposé le principe d'élargir la commission à la problématique de la qualification des adultes, cette préoccupation se profilant au niveau suisse. Une proposition de nouveau mandat sera soumise à l'approbation de la CLPO lors de sa première assemblée 2014.

>>

Degré secondaire II

Plusieurs constats ressortent des travaux effectués cette année dans la commission. Dans les cantons qui l'ont mise en œuvre, la validation des acquis se prête bien également au niveau des AFP, même si dans ce dernier cas, des mesures particulières d'accompagnement doivent être mises en place. La validation des acquis dans le domaine de la santé et du social continue de rencontrer beaucoup de succès et de répondre à un besoin des institutions. Les professions dont les CFC sont accessibles par VAE représentent une majorité de la demande en formation de la part des adultes. Ainsi, par exemple, pour le seul canton de Genève, 83 % des personnes se qualifient dans des professions accessibles par VAE. Les 17 % restants sont des métiers plus individuels et ponctuels.

Commission « Coopérations multilatérales et européennes »

Président : Grégoire Evéquoz (GE). Secrétaire : Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

La commission a pour mandat d'assurer les relations et la coordination avec les organes de coopérations multilatérales ou européennes dans le domaine des formations professionnelle et générale ainsi que de la formation des adultes.

La commission s'est réunie deux fois en 2013. La séance du 30 avril s'est déroulée sous la forme d'un échange très enrichissant avec trois partenaires nationaux : fondation ch, SEFRI et Association Swiss Occidental Leonardo (dans l'intervalle, cette dernière a cessé le 31 août ses activités, reprises partiellement par la fondation « Stiftung Arbeitsgestaltung (SAG) »). Chacun d'eux a pu faire connaître ses activités, ce qui a généré plusieurs questions pratiques de la part des membres et permis à toutes les parties présentes d'identifier l'existence d'un terreau favorable allant au-delà de l'Europe pour le développement de la mobilité, et également les difficultés entravant les réalisations sur le terrain. Lors de la rencontre du 15 octobre, cinq représentants de la fondation ch se sont succédés pour fournir des informations relatives à Erasmus+, aux sous-programmes Grundtvig et Leonardo da Vinci ainsi qu'au programme Piaget. Toutes les personnes présentes ont reconnu que, en dépit d'une simplification des programmes, l'outil était dur à vendre et difficile à comprendre, d'où l'idée – à approfondir en 2014 – de disposer à l'avenir de prospecteurs de projets œuvrant pour les partenaires d'un canton, prêts à se déplacer dans les écoles, les institutions et les entreprises. Enfin, la commission a esquissé un début d'inventaire des cantons latins s'agissant des projets européens touchant aux coopérations interinstitutionnelles, à la mobilité des jeunes en formation et à la formation tout au long de la vie. Comme il est stipulé dans son mandat, la commission, par l'intermédiaire de son président, a également participé aux travaux de la FREREF dans le cadre du Conseil des régions et de l'Université d'été de la formation tout au long de la vie. Dans ce dernier cas, la Suisse romande a pu mettre en valeur certains projets liés à la formation des adultes et a pu faire valoir son intérêt pour les projets à venir.

Groupe de travail CIIP « Convention Mobilité »

Président : Jean-Luc Portmann (JU). Secrétaire : Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

Institué le 23 mai 2013 à la demande de l'AP-CIIP, le groupe, représentatif des différents degrés scolaires, est chargé d'établir un état des lieux exhaustif de l'application de la Convention intercantonale CIIP du 20 mai 2005 réglant la fréquentation d'une école située dans un canton autre que celui de domicile dans l'Espace romand de la formation et d'en dégager les avantages, les problèmes et les lacunes, en particulier sur le plan tarifaire.

Pour ce faire, le groupe s'est réuni à trois reprises en 2013 : le 12 juin, le 4 et le 29 octobre.

Il s'est en particulier attaché à :

- inventorier dans chaque canton les écoles publiques concernées par les échanges avec d'autres cantons, responsables qui reçoivent des ressortissants venant d'autres cantons, en s'inspirant de la Convention scolaire régionale 2009 de la NW-EDK ;
- identifier les forces et faiblesses d'une éventuelle mise à jour de la convention de mobilité de 2005 ;
- traiter des demandes reçues du GT « Maturités spécialisées » et de la commission CLPO CAI.

D'ici à sa première séance organisée en 2014, il appartiendra aux membres du groupe de recueillir auprès des cantons parties à la Convention CIIP de 2005 toutes les informations nécessaires pour établir un tableau exhaustif de sa mise en œuvre, en distinguant les degrés et filières scolaires ainsi que les cantons de sortie et d'accueil. Cet exercice permettra d'identifier combien de personnes cette convention a touchées durant ces 2 ou 3 dernières années.

>>

Groupe de travail CSG – CLPO « Maturités spécialisées – MS »

Président: Olivier Tschopp (JU). Secrétaire: Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

Ce groupe est chargé, d'une part, d'accompagner et de suivre l'expérience en cours s'agissant de la mise en œuvre du modèle romand de la Maturité spécialisée santé (MS Santé), d'autre part d'élargir la réflexion aux autres MS s'agissant d'éléments à harmoniser ou mutualiser.

Plusieurs séances tenues durant l'année 2013, soit en plénière (9 janvier, 4 juin, 25 septembre et 11 décembre), soit dans le cadre de sous-groupes pour des thématiques plus spécifiques, ont permis d'avancer dans les travaux conformément à la feuille de route approuvée en mars 2013 par l'AP-CIIP.

Les travaux du GT en 2013 ont principalement porté sur les thématiques suivantes:

- la finalisation du mandat d'évaluation externe du modèle romand de la MS Santé, au printemps 2013, élargi à la demande des Hautes Écoles cantonales du domaine Santé HES-SO aux Modules complémentaires (MC) Santé destinés aux porteurs d'une Maturité gymnasiale (MG) ou autres titres apparentés;
- la désignation d'un chargé de mission appelé à réaliser cette évaluation externe;
- le suivi conjoint de l'évaluation menée par le domaine social HES-SO, relative à la passation des tests d'aptitudes personnelles pour la régulation à l'entrée au bachelor en travail social;
- la conduite d'une réflexion sur les programmes et contenus des formations MS Arts visuels et design, dans le sens d'un modèle à caractère plus généraliste au niveau romand, validé par les quatre directions d'écoles romandes d'arts visuels & design qui, en cas de mise en œuvre, assurerait la valorisation et la reconnaissance de ces formations par les sites de la HES-SO.

Les travaux ont été conduits dans un excellent climat de concertation entre partenaires concernés et ont permis de donner une impulsion significative à la reconnaissance et à la crédibilité de la maturité spécialisée en Suisse romande.

Groupe de travail « Maturité professionnelle – MP »

Président: Claude Pottier (VS). Secrétaire: Sylvette Deguin (SG-CIIP).

L'AP-CIIP a entériné le 8 mars les deux nouvelles et désormais principales missions du groupe, incluses dans un objectif de mise en œuvre du plan d'études cadre (PEC) fédéral de la maturité professionnelle (MP) dans les cantons latins figurant dans le plan d'action CLPO 2013 – 2015. Il appartient au groupe d'élaborer entre septembre 2013 et juin 2014, avec le concours de groupes de branches, un projet de plan d'études romand en application du nouveau PEC fédéral, puis de l'accompagner dans les 3-4 années qui suivront son entrée en vigueur, après son adoption par l'AP-CIIP à l'automne 2014.

Pour ce faire, le groupe s'est réuni à cinq reprises en 2013: le 19 avril, les 8 et 29 mai, le 3 septembre et le 3 décembre.

Les trois premières séances ont principalement servi à préciser les éléments suivants:

- niveau d'harmonisation intercantonale recherché;
- nombre et composition des groupes de branches. Il a été convenu de constituer treize groupes de travail (quatre pour le domaine fondamental, sept pour le domaine spécifique et deux pour le domaine complémentaire) avec, en règle générale dans chaque groupe, un représentant par canton, une ou deux personnes ayant déjà collaboré aux travaux préparatoires du PEC fédéral, ainsi qu'une représentation des différentes filières;
- lancement des travaux des groupes de branches;
- interactions du groupe avec d'une part les groupes de branches, d'autre part la CLPO.

L'assemblée CLPO a validé le 12 juin ce qui précède, avec une nuance: en matière d'harmonisation, elle a demandé au groupe de surseoir à l'analyse qu'il s'était engagé à faire au sujet d'examens romands centralisés, considérant cette question politiquement délicate au sein même de la CIIP.

>>

Degré secondaire II

La séance du 3 septembre s'est focalisée sur quatre problématiques :

- finalisation de la composition de chacun des treize groupes de branches ;
- approbation (moyennant quelques amendements apportés en séance) d'un projet de cahier des tâches et document-type à remettre aux groupes de branches. En particulier, il a été convenu que ce mandat mettrait en exergue à la fois la partie qui leur est destinée et la partie destinée aux écoles/établissements ou cantons ;
- choix de l'organisme mandaté pour la réalisation du document-type PER-MP ;
- organisation d'une journée de lancement des travaux. Celle-ci s'est déroulée le 1^{er} octobre à Neuchâtel dans les locaux du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois avec 85 personnes.

La dernière séance de l'année a donné lieu aux examens suivants :

- premiers retours des groupes de branches sous forme de questions et propositions remontées au GT MP ;
- contrat de mandat et projet de cahier des charges prévus pour la réalisation du document-type ;
- document-type IFFP définitif avalisé ;
- proposition d'intégrer deux éléments dans le PER-MP pour les formations de type « école-stage » ;
- besoin que les groupes de branches identifient les nouveautés en termes disciplinaires qui pourraient nécessiter quelques formations continues pour les enseignants.

Mutations : arrivée de Pierre-Antoine Schorderet (VD) et de Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP

Agissant dans le cadre d'un mandat de la Confédération en vue de fournir, à des prix attractifs car subventionnés, des moyens d'enseignement dans les domaines de formations professionnelles à petits effectifs, l'UMER-FP constitue une entité spécifique, profitant de synergies et d'instruments communs avec l'UMER-SO. L'unité s'appuie essentiellement sur le travail d'une commission permanente instaurant le lien avec les conférences de directeurs des divers types d'écoles professionnelles intéressés, la CREME. Une structure spécifique, rattachée au dispositif, s'occupe des produits en langue italienne, le *Gruppo di Lingua Italiana per i Materiali d'Insegnamento* (GLIMI).

L'UMER-FP travaille avec de nombreuses associations et avec un partenaire technique pour la gestion des impressions et distributions. Son site Internet www.cataro.ch présente l'ensemble de ses productions et en permet la commande.

L'année 2013 a été marquée par la préparation et négociation d'un nouveau contrat avec le SEFRI. Confédération et cantons ont accepté d'augmenter leurs contributions respectives afin d'assurer la continuité du dispositif en Suisse romande et au Tessin. Le nouveau contrat confié par le SEFRI entre en vigueur le 1^{er} janvier 2014 et porte sur quatre ans.

Confrontés, davantage encore que dans la scolarité obligatoire, aux développements technologiques, les établissements de la formation professionnelle s'interrogent également sur les possibilités offertes par les supports numériques. Un groupe de travail (Groupe MENU, moyens d'enseignement numériques) a été mandaté par la CREME pour étudier des perspectives de développement, analyser les essais pilotes et proposer des scénarios techniques. Ce chantier est immanquablement appelé à d'importantes évolutions, pouvant inspirer les autres secteurs d'enseignement.

Responsable de l'UMER-FP :	Mathieu Perrin
Assistance aux projets :	Christine Furter Daniel Forchelet (Groupe MENU)
Administration :	Christelle Tiberio

Organisation

Le nombre croissant de dossiers à traiter a contraint l'UMER-FP à fonctionner sur des contacts bilatéraux avec les représentants des OrTra et des écoles. Le secrétariat a été renforcé avec l'arrivée de Christine Furter qui coordonne, avec les délégués CREME, la gestion des différents projets.

Degré secondaire II

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME



Mathieu Perrin, SG-CIIP
président CREME

MANDAT

La commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement (CREME) est chargée de l'analyse des besoins, de la validation des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la formation professionnelle.

La commission a soutenu et apporté sa contribution, au sens du mandat, à une série d'ouvrages de la formation professionnelle. Parmi ceux-ci :

Ouvrages

Bâtiments :	<i>Géomaticiens – Connaissances professionnelles 1</i>
	<i>Géomaticiens – Connaissances professionnelles 2</i>
	<i>Maçons – CVC – Carreleur Dessin professionnel</i>
	<i>Carreleurs – Calcul professionnel</i>
	<i>CVC – Gestion de l'environnement</i>
	<i>CVC – Calcul professionnel 1^{re}</i>
	<i>CVC – Connaissances des matériaux 1^{re}</i>
	<i>Maçons – Techniques de construction 1^{re}</i>
	<i>Maçons – CVC – Carreleurs – Calcul professionnel 1^{re}</i>
	<i>Carreleurs – Savoir et Connaissances professionnelles</i>
	<i>CVC – Dessin professionnel 2^e</i>
	<i>CVC – Connaissances professionnelles 3^e</i>
	<i>Maçons – Calcul professionnel 1^{re}</i>
	<i>Maçons – Calcul professionnel 2^e</i>
Commerce :	<i>Vivre l'entreprise : Introduction au droit version numérique</i>
	<i>Économie & société – tome 1</i>
	<i>Économie & société – tome 2</i>
	<i>Économie & société – plateforme numérique</i>
	<i>Vivre l'entreprise : modules 1 à 10 (édition 2013)</i>
Santé Social :	<i>Tour de la question – Jeu</i>
	<i>Site iradiology.ch (en français et en allemand)</i>
	<i>Positions et techniques radiologiques (toilettage FR et DE)</i>

>>

Degré secondaire II

Technique:	<i>OMA – Opérateur de machines automatisées – Connaissances professionnelles – tome 2</i> <i>OMA tome 3</i> <i>CNC – La commande numérique</i> <i>Termineur en habillage horloger – Collaboration Wostep</i>
MATU:	<i>Algèbre, Fonctions, Logarithmes, Géométrie et Trigonométrie</i>
AFP:	<i>Mathématiques élémentaires: Unités</i> <i>Mathématiques élémentaires: Proportionnalité</i> <i>Mathématiques élémentaires: Volume complet</i> <i>Mathématiques élémentaires: Calcul de base</i> <i>Mathématiques élémentaires: Fractions</i> <i>Mathématiques élémentaires: Géométrie</i> <i>Alpha+: Kit visuel</i> <i>Alpha+: Jeu</i>
Intendance:	<i>Administration (en allemand)</i>
Artisanat:	<i>Vente pour fleuriste</i>
Automobile:	<i>Connaissance de l'entreprise/refonte</i> <i>Etude des couleurs pour carrossiers-peintres</i>

Site Internet

Site Cataro.ch

L'ensemble de ces ouvrages est accessible sur le site www.cataro.ch qui propose trois accès :

- *grand public* avec les indications et prix pour tout un chacun ;
- *enseignant* (nécessitant un mot de passe) avec des téléchargements possibles ;
- *économistes* (nécessitant un mot de passe) avec les prix « écoles ».

Ce site est en lien direct avec une base de données. Il permet aux économistes romands de passer leurs commandes en ligne. Ces commandes sont ensuite envoyées par e-mail aux fournisseurs.

Des zones de téléchargement sont disponibles. La réactivité pour pallier aux diverses erreurs constatées est ainsi plus grande. Les corrigés, pour les domaines qui en possèdent, sont gratuitement mis à disposition des enseignants et libres d'impression.

La CREME a, durant l'année 2013, multiplié les partenariats avec des éditeurs externes, permettant ainsi à la formation professionnelle romande d'accéder à moindre prix aux ouvrages et de pouvoir participer à une évaluation de ces derniers.

Au total, la CREME gère environ *deux cent cinquante* ouvrages pour le compte de la formation professionnelle en Suisse romande.

Groupe MENU

Après une année d'activité, le groupe *Moyens d'enseignement numériques* (MENU) a rendu son rapport.

Ce groupe avait pour mission de définir ce qu'était un moyen d'enseignement numérique dans le cadre strict de la formation professionnelle. Il a ensuite élaboré le cadre d'utilisation, les ressources, les fonctions qui viennent s'ajouter au service de publications « papier » de la CREME. Le rapport, une fois validé et accepté, sera mis en ligne sur le site www.cataropro.ch.

La CREME s'est basée sur ce rapport pour offrir au domaine du commerce une plateforme de ressources complémentaires et de partages pour les élèves « Employés de commerce » ainsi que pour les enseignants.

>>

*Degré secondaire II***Données factuelles****La CREME**

Présidence: Mathieu Perrin, responsable UMER SO-FP (SG-CIIP).

Secrétariat: Christelle Tiberio (SG-CIIP).

Mutations

La CREME a subi plusieurs mutations dans le courant 2013 :

- le représentant du canton de Fribourg et de la CRT-EPC, Dominique Sudan, n'a gardé que sa casquette de représentant de la CRT-EPC au sein de la CREME, à la suite du départ de Jean-Louis Maillard, directeur du CFP Sion et ancien représentant de la CRT-EPC. La nouvelle représentante du canton de Fribourg et des domaines de l'artisanat est Sylvie Schopper, directrice de l'EPAI de Fribourg.
- Gaston Sommer, directeur CEFF Moutier, est parti en retraite. Il était représentant du canton de Berne, des métiers Swissmem et de la mécanique. Il a été remplacé par Claude Arrigo pour le canton de Berne. Les autres domaines restent à pourvoir.
- Jean-Marc Chevalier, directeur de l'EPSIC, est parti en retraite. Il était représentant du canton de Vaud et de certains domaines de l'artisanat et des arts. Le poste est à repourvoir.
- Nicolas Ebiner, directeur CFPC Genève, a cédé la place à Alexandre Birr, comme représentant du canton de Genève et du domaine du gros œuvre.
- Jésaëlle Berney Elbaz, responsable de la filière ECG IFFP Lausanne, représentante de l'IFFP ainsi que du domaine de la culture générale et des maturités professionnelles a laissé sa place à son collègue Patrick Vuillemier.
- Blaise Rudin, président du GREFP, économiste au CPLN Neuchâtel, a pris sa retraite. Le GREFP étant devenu un groupe de travail, le poste n'a pas été repourvu.

*PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE**Point 3.4 du programme 2013-2015*

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS



Fouzia Rossier
présidente de la CLPS

MANDAT

La Conférence de la pédagogie spécialisée (CLPS) traite de l'ensemble des problématiques relevant de la pédagogie spécialisée pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans.

Le suivi des travaux en lien avec l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée a occupé toute l'année 2013.

Thèmes traités

La CLPS assure le suivi de l'application de l'accord intercantonal entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Les cantons travaillent à l'élaboration des concepts de pédagogie spécialisée, à la mise en œuvre de la procédure d'évaluation standardisée (PES) et à l'usage d'une terminologie commune concernant l'évaluation des besoins dans le cadre d'un groupe de travail intitulé « Commission de suivi PES ».

La commission de suivi PES

La Commission de suivi PES a tenu séance à trois reprises, les 23 janvier, 7 mai et 11 novembre 2013. Les représentants du Tessin et des cantons romands, à l'exception du canton de Berne, un membre du CSPA et un expert externe ont élaboré un rapport sur l'état des travaux dans les cantons. Dans ce dernier à paraître au printemps 2014, l'expert mettra en évidence l'avancement des travaux, la mise en œuvre des procédures d'attribution des ressources en fonction des besoins avérés des élèves. Il montrera les différences et les similitudes entre les cantons, les conditions de fonctionnement et de formation des utilisateurs et la répartition des niveaux de responsabilité. La commission a également formulé des propositions auprès de la CDIP en vue de modifier ou de compléter le premier manuel édité en 2011. La Commission de suivi PES poursuivra ces travaux en 2014, notamment dans le suivi de la mise en œuvre d'un document informatisé à l'usage des cantons.

Observatoire des handicaps

La priorité a été mise sur les troubles du spectre de l'autisme et sa prise en charge dans les cantons. La CLPS a confié un mandat de recherche de trois ans à la Haute École de travail social et de la santé de Lausanne (EESP) et au Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPA) à Berne. Cette recherche a pour but d'effectuer un recensement des enfants et adolescents présentant un trouble du spectre de l'autisme (de 0 à 20 ans, préalablement diagnostiqués par les services scolaires) dans chaque canton de Suisse romande et au Tessin, ainsi que de fournir un état des lieux concernant les divers accompagnements proposés depuis le 1^{er} janvier 2013.

>>

Pédagogie spécialisée

Les chercheurs fourniront un bilan des tendances et découvertes récentes dans le domaine du TSA (trouble du spectre autistique) et proposeront des recommandations ainsi qu'un guide des pratiques reconnues par la communauté scientifique et les experts dans le domaine.

En l'état, un questionnaire en ligne a été envoyé à l'ensemble des acteurs concernés avec l'autorisation des chefs de service et les responsables de l'enseignement spécialisé. La recherche étant dans sa phase de recueil de données, aucun résultat n'est pour l'heure disponible. En revanche, tous les cantons latins, à l'exception des cantons de Genève et du Tessin, ont déjà été interrogés durant l'année 2013.

Journée de réflexion

La journée de réflexion s'est tenue au Tessin le 27 septembre 2013. La CLPS a réuni une trentaine d'acteurs de l'école obligatoire et post-obligatoire, des responsables cantonaux, des directeurs des degrés primaire, secondaires I et II, y compris la formation professionnelle. La journée a abordé principalement le concept de compensation des désavantages et son cadre juridique, montrant ainsi qu'il s'agit d'un élément important de l'intégration et un pas vers une école inclusive. La compensation des désavantages s'appuie sur les bases légales régissant l'intégration scolaire (constitution suisse, accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée), l'égalité des personnes en situation de handicap (LHand), le droit cantonal et la revue de la jurisprudence du Tribunal fédéral a permis de cadrer les débats.

« La compensation des désavantages » consiste à amener la neutralisation ou la diminution des limitations occasionnée par un handicap. Elle désigne l'aménagement des conditions dans lesquelles se déroule un apprentissage ou examen et non une adaptation des objectifs de scolarisation/formation¹.

Concrètement, les échanges ont porté sur des éléments de réflexion afin de définir quels sont les élèves et étudiants concernés par ce sujet et de mettre en discussion les pratiques existantes. Les conclusions de cette journée tendent vers une diffusion de l'information (cadre législatif, propositions d'aménagements, avantages et limites de ces pratiques) auprès des étudiants en formation, des enseignants et des directions d'école.

Informations pour les enseignants: E-fiche, collaboration avec le CSPA

Afin de disposer d'une information commune et certifiée par les scientifiques et les praticiens du domaine du handicap, la CLPS a chargé le Centre suisse de pédagogie spécialisée à Berne (CSPA) de créer des fiches d'information à l'attention des enseignants. La première fiche informatisée, intitulée « Déficience auditive » sera disponible pour les administrations cantonales au printemps 2014. Chaque fiche comprendra une description du trouble ou du handicap, l'impact du handicap sur les apprentissages scolaires et les aménagements en classes propices à l'apprentissage. Les prochaines fiches concerneront les troubles du langage, troubles visuels, trouble de l'attention, haut potentiel, trouble du spectre de l'autisme.

Formation des enseignants – Collaboration avec la CLFE

La CLFE et la CLPS ont examiné la situation actuelle de la formation et de l'emploi dans les cantons romands et au Tessin, afin d'anticiper une éventuelle pénurie d'enseignants spécialisés et afin de prendre en compte les compétences clés attendues des enseignants depuis l'entrée en vigueur de l'accord intercantonal.

La CLPS et la CLFE préconisent que la formation en emploi et la validation des acquis et de l'expérience soient favorisées. L'examen mené par les instituts de formation montre que la population qui se forme à l'enseignement spécialisé provient de plus en plus d'autres métiers que ceux de l'enseignement (primaire), comme les sciences de l'éducation, la psychologie, le travail social ou la pédagogie curative.

En cohérence avec les travaux conduits sur le plan national par la CDIP concernant la place de la pédagogie spécialisée dans la formation initiale, la CLPS et la CLFE soutiennent que tous les enseignants soient formés dans la visée d'une école inclusive, afin d'aller dans le sens général de l'accord intercantonal dans le domaine de la pédagogie spécialisée.

¹ Jost M., & Schnyder S., (2013). Compensation des désavantages : un pas vers l'école inclusive. Berne : Revue suisse de pédagogie spécialisée, 3/2013.

Pédagogie spécialisée

Deux délégations de la CLPS et de la CLFE se sont réunies le 11 septembre. Le 3 octobre, une délégation de la CLPS a été reçue par la CLFE.

Collaboration avec les responsables des mesures pédago-thérapeutiques et de la formation

La CLPS a organisé deux rencontres, l'une avec les responsables de la formation en logopédie le 4 juillet 2013 et l'autre le vendredi 6 décembre 2013 avec la responsable de la formation en psychomotricité de la Haute École de travail social, Genève ainsi que les représentants des associations romandes des psychologues scolaires. L'échange a porté sur la nécessité de développer des liens entre l'école et les formations initiales en psychomotricité, logopédie et psychologie.

La mise en œuvre de l'accord intercantonal a pour effet de modifier les pratiques des différents professionnels qui interviennent auprès des élèves. L'école inclusive implique un décloisonnement de la pédagogie, de la psychologie, de la logopédie et de la psychomotricité et nécessite une collaboration plus étroite entre professionnels dans la classe plutôt qu'en cabinet. Tous les acteurs présents s'entendent sur la nécessité de développer le pilotage des réseaux autour de l'accompagnement de l'élève et la collaboration entre les membres de ce réseau. Le cahier des charges des intervenants doit favoriser la collaboration en classe.

Données factuelles**La CLPS**

La CLPS s'est réunie à 6 reprises en 2013, les 17 janvier, 7 mars, 18 avril, 4 juillet, 27 septembre et 6 décembre.

Le 5 décembre 2013, la CLPS était l'hôte de la conférence des secrétaires généraux (CSG). Elle a présenté, à cette occasion, une conférence intitulée « La compensation des désavantages un pas vers l'école inclusive » en collaboration avec le Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS) à Berne en la personne de Madame Myriam Jost-Hurni, collaboratrice scientifique.

Présidence: Fouzia Rossier (FR).

Collaboratrice scientifique: Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

Secrétariat: Angélique Schriber, jusqu'au 30 avril 2013, Pascale Lamarre depuis le 1^{er} mai 2013 (SG-CIIP).

ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE*Point 3.5 du programme 2013-2015*

Conférence latine de l'orientation, CLOR



*Christelle Comment
présidente de la CLOR*

MANDAT

La conférence latine de l'orientation (CLOR) traite de l'ensemble des problématiques relevant de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière des élèves en âge de scolarité obligatoire ou post-obligatoire, des jeunes et des adultes.

Tests en ligne

Conformément à sa stratégie à long terme quant aux tests en ligne d'intérêts (*Activ21*) et d'aptitudes (*BRTA*) utilisés par les offices d'orientation en Suisse romande, la CLOR a poursuivi sa collaboration avec le Centre suisse de services pour la formation et l'orientation professionnelles (CSFO). Celui-ci assure, pour le compte de la CLOR, leur mise à disposition sur un unique portail, l'exploitation même étant assurée par une entreprise tierce.

En 2013 le CSFO a entamé la conception d'une plateforme nationale de tests en ligne, intégrant la *BRTA*. La CLOR, partie prenante au concept, gardera le contrôle de l'utilisation de la *BRTA* grâce à la participation des représentants des cantons latins dans les divers organes du CSFO.

L'entreprise exploitant les tests renouvellera intégralement sa technologie en 2015, laquelle présentera l'avantage de fonctionner sans adaptation sur les terminaux de type PC, MAC ou Linux. De plus, l'installation, sur chaque terminal, d'un logiciel spécifique permettant de chronométrer le temps de réponse aux questions, ne sera plus nécessaire. Ainsi, cette nouvelle technologie facilitera l'utilisation de la *BRTA* dans un contexte romand à l'infrastructure informatique particulièrement hétérogène.

Il s'agit pour la CLOR de s'assurer que les points forts de la *BRTA*, garant de sa qualité scientifique et de son acceptation auprès des conseillers en orientation, soient conservés lors de cette migration technologique. En 2013 déjà, des choix fondamentaux ont été effectués par la CLOR en ce sens. Fort des recommandations de la CLOR, le CSFO, qui agit comme entrepreneur général, lui soumettra une offre concrète au début de 2014.

Profil de formation complémentaire «enseignant – formateur en information scolaire et professionnelle (ISP)»

En 2008, jugeant excessif le volume de la formation prévue, la CLOR déplorait que la CDIP n'ait pas tenu compte des remarques romandes formulées lors de la consultation menée en 2007 sur le «profil de la formation complémentaire enseignant – formateur en information scolaire et professionnelle». Elle a alors développé un «Concept latin de formation des spécialistes appelés à donner les cours

Thèmes traités

>>

Orientation professionnelle, universitaire et de carrière

de préparation de choix professionnels en classe ». Des quatre propositions émises fin 2011 par le groupe de travail dans son rapport final, seule celle concernant la formation des enseignants obtenait l'aval de la CLEO et de la CLOR. La CLOR a interpellé la CLFE dès sa création en automne 2012, dans le but d'établir un concept romand de formation des enseignants à l'ISP.

Durant l'année 2013, plusieurs contacts entre la CLFE, la CLOR, la CLEO et la CLPO ont permis de préciser la proposition de la CLOR, d'en évaluer la pertinence dans le contexte global de la formation des enseignants ainsi que la position des conférences concernées. Début 2014, des représentants des 4 conférences évalueront la pertinence d'une formation en ISP harmonisée au niveau romand et, le cas échéant, les modalités d'élaboration de la proposition de décision à l'intention de l'Assemblée plénière de la CIIP.

Module d'analyse de la demande

Fort de la constatation que les services d'orientation, en ligne ou non, ne peuvent être de qualité que si la demande du consultant a été analysée avec pertinence, la CLOR a lancé en 2012 un projet visant à développer un module d'analyse de la demande de consultation en ligne. Dans le but de soutenir le financement de ce projet, la CLOR a déposé fin 2012 une demande de subventionnement auprès du fonds d'innovation CDIP-ASOSP du CSFO, demande acceptée au printemps 2013.

Durant l'année 2013, un groupe de projet de la CLOR a défini les dimensions permettant de qualifier chaque demande d'orientation, le processus automatisé d'acheminement de la demande en découlant ainsi que l'interfonctionnement entre le site orientation.ch géré par le CSFO et les offices cantonaux.

Le prototype du module d'analyse de la demande devrait être testable mi-2014 et le service pourrait être opérationnel fin 2014.

Stages pratiques de formation des conseillers en orientation

En 2011, la CLOR et l'Université de Lausanne (Unil) retenaient le principe d'un stage de formation pratique d'au minimum 360 heures, offrant la flexibilité nécessaire tant à l'Unil, aux étudiants et aux employeurs que sont les offices cantonaux. En 2012, deux membres de la CLOR ont participé aux travaux de la commission de l'Unil chargée de l'opérationnalisation de ces stages.

Le premier semestre de 2013 a été consacré à régler les derniers détails organisationnels avec l'Unil afin de pouvoir accueillir dans les offices la première volée de stagiaires à la rentrée d'août 2013. A l'issue du processus de sélection mené par les offices, une quinzaine de stagiaires pré-master de l'Unil ont pu être accueillis par ceux-ci.

Profil de compétences des documentalistes en orientation

Par l'intermédiaire d'un de ses membres et de plusieurs délégués des offices cantonaux, la CLOR a participé en 2012 au projet de la Conférence suisse des directeurs de l'orientation professionnelle et universitaire (CDOPU) visant à établir un profil de compétences national pour les documentalistes en orientation. Sur la base de la définition du profil « I+D » achevé en 2013, la CDOPU publiera en 2014 des recommandations à l'intention des offices d'orientation cantonaux quant au recrutement et au développement du personnel concerné.

Transitions

Chacun des offices d'orientation latins assure dans son canton la meilleure transition possible entre les niveaux de formation secondaire I, secondaire II et tertiaire ainsi que vers le monde professionnel. Les membres de la CLOR procèdent à des échanges réguliers d'informations et de bonnes pratiques sur des projets tels que, par exemple, le case management. Par ailleurs, la création et l'exploitation commune de la BRTA (voir plus haut) contribue à la consolidation du choix des élèves lors de la transition I.

Les portails cantonaux d'information et de conseil pour la validation des acquis d'expérience des adultes étant gérés localement, la CLOR prévoit de créer en 2014 un groupe d'échange et d'inter-vision, réunissant des praticiens latins, afin de mutualiser l'information et les bonnes pratiques des acteurs de ce domaine nouveau et en croissance.

>>

*Orientation professionnelle, universitaire et de carrière***Données factuelles****La CLOR**

La CLOR s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2013, soit les 25 janvier, 20 mars, 6 et 7 juin, 20 septembre et 6 décembre.

Présidence : Christelle Comment (BE).

Vice-présidence : Jean-Marie Fragnière (NE).

Collaborateur scientifique : Daniel Forchelet (SG-CIIP).

Secrétariat : Sylvette Deguin (SG-CIIP).

FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DES CADRES

Point 3.6 du programme 2013-2015

Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres, CLFE



Frédéric Wittwer
président de la CLFE

MANDAT

La conférence de chefs de service et de recteurs a été instituée le 15 mars 2012, sous le nom de conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (ci-après CLFE). La CLFE traite de l'ensemble des problématiques relevant de la formation des enseignants et des cadres pour les divers degrés d'enseignement.

Offre de formation et gestion des flux d'étudiants dans l'espace romand

Thèmes traités

Le conseil académique de Hautes Écoles romandes de formation des enseignants (CAHR), représentant tous les instituts romands, mandaté par la CLFE, a mené une enquête et récolté des données pour rendre visibles et lisibles toutes les filières de formation initiale des enseignants pour les degrés primaire, secondaires I et II et pour l'enseignement spécialisé. Des tableaux de synthèse présentent les caractéristiques principales des formations : les conditions d'admission, les modalités de régulation des effectifs, l'organisation des parcours, en indiquant notamment la part de formation réservée à la « pratique » et la gestion des flux d'étudiants. Les informations et les données ainsi mises en évidence pour l'année académique 2013-2014 sont publiées par l'Institut romand de documentation et de recherche pédagogique (IRDP) dans le rapport « Documents informatifs et indicateurs de l'Espace romand de la formation ».

Coordination de la formation

La CLFE a examiné deux demandes qui lui ont été adressées, d'une part, par la conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) et par la conférence latine de l'orientation scolaire et professionnelle (CLOR), d'autre part, pour l'étude de compléments de formation dans le domaine de la pédagogie spécialisée et de l'information scolaire et professionnelle (ISP) :

1. Dans le contexte des développements vers l'école inclusive et de l'accord intercantonal sur la pédagogie spécialisée, il s'agit de s'assurer que la formation initiale de tous les enseignants intègre des connaissances et expériences pratiques consacrées à la pédagogie spécialisée. Pour examiner ces attentes, la CLFE a rencontré à deux reprises des représentants de la CLPS, les 11 septembre et 3 octobre. En cohérence avec les travaux conduits sur le plan national par la CDIP, la CLPS et la CLFE soutiennent en effet que tous les enseignants soient formés dans la visée d'une école inclusive. Si, dans les grandes lignes, le contenu des formations initiales répond en partie aux attentes de la CLPS et de la CLFE, celles-ci préconisent avant tout que les étudiants soient préparés à adopter une attitude positive à l'égard des élèves qui éprouvent des besoins particuliers, qu'ils

>>

Formation des enseignants et des cadres

soient informés des législations internationales, fédérales, cantonales et intercantionales, des procédures d'évaluation ; et qu'ils soient formés à conduire la collaboration avec d'autres acteurs de l'école impliqués dans la prise en charge des élèves. La CLPS a également demandé à la CLFE de se pencher sur la question de la valorisation des acquis de l'expérience des enseignants en vue de faciliter la formation en emploi dans le domaine de la pédagogie spécialisée en vue d'endiguer, dans la mesure du possible, une éventuelle pénurie d'enseignants spécialisés en Suisse romande.

2. Pour la CLOR, la formation initiale des enseignants du secondaire I et II devrait intégrer, dans des modules, une initiation aux objectifs liés à l'information scolaire et professionnelle (ISP) qui figurent dans la formation générale du PER. La CLFE a rencontré une délégation de la CLOR et a ainsi analysé de manière concertée les enjeux de coordination et les besoins de formation à l'échelle romande et les ajustements nécessaires au sein des instituts de formation, en fonction des besoins exprimés par les cantons. Elle poursuivra la collaboration horizontale sur ces objets avec les conférences partenaires en 2014.

Formation en didactique

Le CAHR a informé la CLFE de la mise en œuvre, dès septembre 2013, d'un nouveau programme romand de formation en didactique composé soit d'un Master (60 crédits ECTS) et d'un CAS (15 crédits ECTS). Le CAS pourra être validé dans le cadre du Master.

La CLFE a pris connaissance des travaux en cours en vue d'une offre de Master en didactique du français pour répondre à un objectif de la CDIP visant à créer des centres de compétence de didactique disciplinaire à l'échelle nationale.

Situation de l'emploi à court et moyen termes

La CLFE examine régulièrement la situation et l'évolution de l'emploi dans l'enseignement. Ses travaux l'amènent à constater que la situation est ponctuellement critique dans les cantons, notamment, dans l'enseignement spécialisé. Cependant tous les postes ont été repourvus avec des enseignants qualifiés, ou en voie de l'être, et les instituts de formation assurent globalement la relève, à condition de maintenir voire d'augmenter le nombre d'étudiants à former durant les prochaines années.

Données factuelles

La CLFE

La CLFE s'est réunie à 6 reprises en 2013, les 18 janvier, 16 mars, 16 mai, 6 juin, 11 septembre (séance extraordinaire en présence d'une délégation de la CLPS) et le 3 octobre (en présence d'une délégation de la CLPS) à Lausanne.

Composition

La CLFE est constituée par des chefs des services de l'enseignement ou de la formation tertiaire et par les recteurs ou directeurs des instituts de formation d'enseignants des HEP (HEPL, HEP-BEJUNE, HEP-FR, HEP-VS), le Dipartimento Formazione e Apprendimento – DIFA / SUPSI, au Tessin, le Centre de formation et de recherche francophone pour la formation des enseignants du secondaire I et II de l'Université de Fribourg – CERF et l'Institut universitaire de la formation des enseignants de l'Université de Genève – IUFE.

En juillet 2013, Harry Koumrouyan (GE) a fait valoir son droit à la retraite. Il a été remplacé par Paola Marchesini, directrice générale adjointe de l'enseignement obligatoire, DIP (GE).

Présidence: Frédéric Wittwer (GE).

SG-CIIP: Marie-Paule Matthey (SG-CIIP).

Secrétariat: Angélique Schriber, jusqu'au 30 avril 2013, Pascale Lamarre depuis le 1^{er} mai 2013 (SG-CIIP).

Formation des enseignants et des cadres

Dispositif de formation en direction d'institutions de formation, FORDIF



Daniel Forchelet
président de la comm.
FORDIF jusqu'à l'été 2013



Hugo Stern
président de la comm. FORDIF
depuis la rentrée 2013-2014

EXTRAIT DU MANDAT DE LA CLFE

La CLFE est plus particulièrement chargée, en étroite collaboration avec le Secrétariat général, des missions suivantes :

f) elle détermine les besoins dans le domaine de la formation des cadres, assure les contacts avec les prestataires éventuels et supervise la gestion des offres contractualisées (FORDIF) ;

Consortium FORDIF

Depuis 2008, le dispositif de **Formation en direction d'institutions de formation (FORDIF)** est constitué d'un consortium réunissant la Haute École pédagogique de Lausanne (HEPL), l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP), l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) et l'Université de Genève (UNIGE). Il propose trois niveaux de formation correspondant à trois certifications consécutives et distinctes :

- *Certificat* (CAS 15 crédits ECTS) ;
- *Diplôme* (DAS 30 crédits ECTS) ;
- *Master* (MAS 60 crédits ECTS).

A l'heure actuelle, 474 personnes ont été diplômées au niveau du CAS, ainsi que 58 au niveau du DAS. Le rapport annuel d'activités de la FORDIF est disponible sur le site www.fordif.ch.

Commission CIIP-FORDIF

La commission CIIP-FORDIF en fonction depuis 2009, s'est réunie une dernière fois le 15 mars 2013. A cette occasion, elle enregistre :

- l'accréditation rétroactive, à l'échelle nationale, de l'ancien CAS à 10 ECTS par la CDIP. Les titulaires de ce titre, délivré entre 2008 et 2010, ont reçu un courrier les informant de cette accréditation et de la démarche à suivre pour obtenir une attestation de reconnaissance formelle ;
- la reconnaissance définitive du CAS à 15 ECTS par la CDIP en date du 9 avril 2013, les dernières réserves étant levées après que la FORDIF ait amendé les conditions d'admission.

Par ailleurs, les membres de cette commission ont salué sa reconduction sous l'égide de la CLFE.

Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs d'institutions de formation (Commission FORDIF)

Depuis le 1^{er} juillet 2012, la commission FORDIF sous la dénomination *Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation* (FORDIF) est rattachée à la conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE). Sa

Dispositif et
réalisations

>>

Formation des enseignants et des cadres

mission consiste à assurer, dans l'intérêt des services cantonaux d'enseignement et avec le concours des associations professionnelles concernées, la prise en compte des besoins et des critères déterminés par les cantons et l'encadrement du consortium scientifique chargé, par contrat de prestation de la CIIP du 31 mars 2008, de réaliser l'offre de formation FORDIF.

La séance constitutive s'est tenue le 3 octobre 2013 en présence des représentants des conférences concernées, des représentants des organes faïtiers (CRoTCES et AIDEP), des représentants des directeurs des gymnases et de la formation professionnelle et d'un membre du Syndicat des enseignants romands (SER).

Formation

Le 29 novembre 2013, 55 titres de CAS et 11 de DAS ont été décernés à Lausanne. Parmi les certifiés, on dénombre 17 vaudois, 16 fribourgeois, 13 genevois, 10 valaisans, 5 neuchâtelois, 4 jurassiens et 1 bernois.

La prochaine édition du CAS s'ouvrira en janvier 2014 avec 60 participants. Les inscriptions pour la formation CAS, qui débutera en janvier 2015, seront ouvertes en début d'année 2014. Actuellement, une édition du DAS a débuté en novembre 2013 avec 11 participants et le prochain DAS est prévu à l'automne 2015. Les inscriptions pour ce DAS seront ouvertes en début 2014.

La FORDIF

Composition de la commission

Présidence : Daniel Forchelet (SG-CIIP) jusqu'au 30 juin 2013, puis Hugo Stern (FR) depuis le 1^{er} juillet 2013.

Collaboratrice scientifique : Marie-Paule Matthey (SG-CIIP) depuis le 1^{er} juillet 2013.

Secrétariat : Sylvette Deguin jusqu'au 30 juin 2013, Pascale Lamarre depuis le 1^{er} juillet 2013 (SG-CIIP).

Mutations

Sur le principe, les membres de l'anciennement CIIP-FORDIF ont été reconduits. Toutefois, les changements suivants sont intervenus :

- Daniel Forchelet en tant que président a été remplacé par Hugo Stern, membre de la CLFE et de la CLEO ;
- Daniel Brosy a fait valoir son droit à la retraite et en tant que représentant de la CLEO, a été remplacé par Hugo Stern ;
- Jean Delacrétaz a été remplacé par Christian Berdoz en tant que représentant de la CRoTCES ;
- Alexandre Etienne, en tant que président du Comité de direction FORDIF et délégué de la FORDIF avec les partenaires a été remplacé, au Comité de direction de la FORDIF, en fin d'année par David Perrenoud, maître d'enseignement à l'IFFP.

MÉDIAS, IMAGES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, MITIC

Point 3.7 du programme 2013-2015

Site e-media et collaborations interinstitutionnelles

En 2013, l'unité « Médias » du SG-CIIP a notamment :

- organisé la 10^e *Semaine des médias à l'école* en Suisse romande (22-26 avril), voir texte distinct ;
- assumé la responsabilité éditoriale et la gestion du site d'éducation aux médias www.e-media.ch, en poursuivant la production et la mise en ligne de ressources pédagogiques recommandées (en particulier autour de l'opération de la RTS « Les Suisses ») et en diffusant dix infolettres à 2000 abonnés ;
- mis en œuvre le mandat de prestations confié par la section cinéma de l'Office fédéral de la culture (OFC), pour la période 2013-2015, en faveur de son projet de promotion de la culture cinématographique auprès des enfants et des jeunes ;
- pris connaissance des résultats de l'enquête sur l'usage des ressources multimédias par les enseignants, conduite en partenariat avec la Radio Télévision Suisse, en décembre 2012 ; contribué à la diffusion des résultats, comme à la prise de dispositions inspirées par cette enquête ;
- édité le DVD « Courts d'école », compilant cinq courts métrages réalisés dans le cadre d'écoles de cinéma de Suisse romande (ECAL et HEAD). Ce DVD a été offert à mille exemplaires à des établissements scolaires et aux enseignants romands, assorti d'un dossier pédagogique et de fiches destinées aux élèves ;
- mis en ligne un dossier pédagogique lié à l'émission « Histoire vivante » et réalisé en partenariat avec Alliance Sud et la fondation éducation21 ; poursuivi la collaboration avec RTSdecouverte.ch en vue de la valorisation de contenus audiovisuels au service des disciplines scolaires ;
- pris part aux activités du réseau Cinééducation.ch (conférence nationale « Éducation à l'image – culture et éducation » du 18 septembre à Bienne), produit les fiches pédagogiques liées aux projections scolaires du Festival de Fribourg, de Visions du réel à Nyon et de « Delémont - Hollywood » ;
- participé à la préparation et à la promotion des séries TV « La Semaine des médias » et « Lire Délire » en collaboration avec la Radio Télévision Suisse ;
- assuré l'accompagnement pédagogique de projections scolaires organisées à la Cinémathèque suisse (deux films, présentés pendant une semaine chacun) ; mis sur pied un atelier consacré à la critique de cinéma au Festival Castellinaria (Bellinzone) ;
- sélectionné chaque semaine des émissions TV recommandées à l'intention des centres de documentation cantonaux et des médiathèques romandes ;
- participé aux séances du groupe de pilotage du Programme national de promotion des compétences médiatiques « Jeunes et médias » et au Forum du 7 mars à Berne ; pris part aux séances du comité de visionnement de « Films pour un seul monde » ;
- mis sur pied et animé plusieurs journées ou demi-journées de formation continue, à l'intention des enseignants, notamment en partenariat avec le Musée de l'Elysée.

Thèmes traités

Unité Médias : Christian Georges et (depuis août 2013) Jacques Déboeuf (SG-CIIP).

L'Unité

Secrétariat : Pascale Lamarre (SG-CIIP).

Collaboration d'une quinzaine de rédacteurs-pigistes externes.

MITIC

Semaine des médias à l'école

10^e Semaine des médias à l'école en Suisse romande (22-26 avril 2013)

Avec plus de 730 classes officiellement inscrites, la 10^e édition de la *Semaine des médias à l'école* a enregistré une progression spectaculaire (+ 70 % par rapport à l'édition 2012). Près de 15'000 enfants, adolescents et étudiants ont été touchés par cette action. De nombreux enseignants ont trouvé matière à mettre en œuvre les objectifs MITIC inscrits dans la Formation générale du Plan d'étude romand. La manifestation était mise sur pied par l'unité « Médias » du Secrétariat général de la CIIP en collaboration avec la Commission d'éducation aux médias dans l'enseignement (COMETE).

En chiffres :

- Classes inscrites en 2013

Cantons	Cycle 1 (1-4 ^e)	Cycle 2 (5-8 ^e)	Cycle 3 (9-11 ^e)	Secondaire II	Total
BE	6	29	4	3	42
FR	10	35	18	3	66
GE	5	22	51	72	150
JU	10	30	23	2	65
NE	26	66	91	12	195
VD	13	106	31	17	167
VS	6	11	23	9	49
Total	76	299	241	118	734

- 2 agences de presse (ATS et KEYSTONE), 24 médias de presse écrite, 7 chaînes de radio et 5 chaînes de télévision ont offert leur partenariat ;
- 1 fil Twitter (@SemainedesmediasCH) et 1 site Internet spécifique (www.semainedesmedias.ch) ont permis aux enseignants de mieux connaître les buts de la manifestation et l'ensemble des prestations proposées, de télécharger les activités suggérées, de commander du matériel pédagogique, solliciter une rencontre avec un professionnel des médias ou la visite d'un média, annoncer la participation de sa classe aux concours ou à la semaine ;
- 16'000 visiteurs uniques ont été comptabilisés sur les sites www.e-media.ch et www.semainedesmedias.ch de janvier à fin avril (70'000 pages vues). En outre, une large proportion d'enseignants vient puiser des ressources en éducation aux médias sans toutefois prendre la peine de remplir le formulaire d'inscription en ligne ;
- 40 activités spécifiques ont été proposées aux classes, dont 8 inédites. Présentées dans des fiches pédagogiques en accès libre, elles étaient calibrées en fonction de l'âge des élèves (10 propositions d'activités au cycle 1, 24 au cycle 2, 31 au cycle 3, 26 au secondaire II) ;
- 3'230 exemplaires de la brochure « Ouvrir mon quotidien » ont été commandés par les enseignants, de même que 746 DVD comportant des émissions de télévision utilisables en classe ;
- Une dizaine d'enseignants ont pris part à un atelier de formation continue proposé le 20 mars au Musée de l'Élysée à Lausanne, sur le thème : « La photographie de guerre en question », en marge de l'exposition des clichés du photoreporter Gilles Caron ;
- Près de 15'000 exemplaires de journaux ont été distribués gratuitement aux classes inscrites à la *Semaine des médias à l'école*, grâce à la générosité des éditeurs partenaires ;
- 4 épisodes d'une série spéciale consacrée à la publicité ciblant les enfants ont été produits et diffusés sur RTS Deux (à voir sur : <http://www.semainedesmedias.tv>) ;
- Plus d'une centaine de classes ont saisi l'occasion de visiter des médias ou de rencontrer des professionnels des médias ;
- 78 projets ont été soumis au concours de *Unes* et 42 au concours de *chroniques radio*.

Responsable : Christian Georges, collaborateur scientifique (SG-CIIP).

MITIC

Commission des médias et des technologies dans l'éducation, COMETE



Nicolas Martignoni
président de la COMETE

MANDAT

La commission d'éducation aux médias et aux technologies dans l'enseignement (COMETE) est chargée de promouvoir et de soutenir, par des mesures appropriées et des actions et collaborations coordonnées, l'éducation aux médias dans l'Espace romand de la formation. Elle conseille les organes de la CIIP pour la définition et l'analyse des besoins relevant de l'éducation aux médias et de l'usage des MITIC dans l'enseignement, y compris pour ce qui relève de la formation des enseignants et de la prévention des abus. Elle constitue le groupe d'appui spécifique de la commission pédagogique (COPED) pour les questions liées aux MITIC et aux objectifs et éléments correspondants dans le PER.

Au même titre que la commission des ressources numériques dans l'enseignement (CORENE), la COMETE s'est fortement investie dans la définition des processus de validation futurs des ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA). Les propositions de la commission pédagogique (COPED) ont fait l'objet de multiples demandes d'amendements et des représentants de la commission ont été associés à un groupe de travail restreint centré sur ce thème. La COMETE a réitéré son attachement à la mise en place d'un outil de suivi des compétences MITIC des élèves.

Pour renforcer l'échange d'information sur l'état des projets MITIC dans les cantons et assurer une coordination de ceux-ci, la commission a adopté le principe d'une liste de diffusion régulière. Ses membres ont soutenu l'adoption d'une terminologie et de principes harmonisés (norme LOM-CH) dans le cadre de la production et la mutualisation de ressources pédagogiques en lien avec le Plan d'études romand. Elle a planché sur la définition d'une grille descriptive, permettant à terme aux cantons et aux directions d'établissement de statuer sur chaque offre et de les recommander ou non.

Coordination des projets MITIC des cantons: à compter de 2014, une liste de diffusion sera mise à disposition des membres de la COMETE. Ce outil permettra au SG-CIIP de compiler dans un tableau les annonces de projets, répartis en quatre types (intention, conception, début de réalisation, réalisation).

Outil de suivi des compétences MITIC: un groupe de travail intercantonal travaille à l'amélioration et à l'harmonisation du contenu des instruments déjà utilisés ici ou là.

« **Semaine des médias à l'école** »: la COMETE a défini le thème et les orientations de cette manifestation dont elle assure la promotion dans les cantons, via ses membres. La commission a défini les contours de l'édition 2014.

« **RomandTIC** »: les membres de la COMETE ont collaboré à l'organisation de la troisième journée intercantonale d'intégration des MITIC dans la pédagogie, le 6 novembre 2013 à Bienne.

Données factuelles

La COMETE a tenu trois séances plénières en 2013 sous la présidence de Nicolas Martignoni (6 mars, 26 juin et 6 septembre) et une séance commune avec la CORENE (22 novembre).

Collaborateur scientifique: Christian Georges (SG-CIIP). Secréariat: Pascale Lamarre (SG-CIIP).

Mutations:

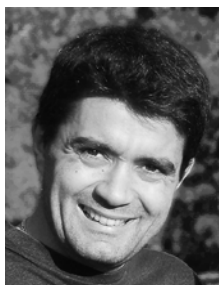
Fabien Kohler a remplacé Pierre-André Comte comme représentant du canton du Jura.

Thèmes traités

La COMETE

MITIC

Commission des ressources numériques pour l'enseignement, CORENE



Cyril Jeanbourquin
président de la CORENE

MANDAT

La commission des ressources numériques pour l'enseignement (ci-après CORENE) est instituée en qualité d'instrument de réflexion et de conseil pour la CIIP dans le domaine des ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA), des bibliothèques numériques, des plateformes et portails éducatifs, ainsi que des innovations technologiques adaptées à l'enseignement. Elle est chargée d'assurer la veille technologique, de coordonner les travaux intercantonaux de compatibilité technique en la matière et de proposer des conditions cadre pour la mise à disposition de RéEA dans l'Espace romand de la formation.

Durant les séances 2013, conformément à son programme d'activité, la CORENE, s'est plus particulièrement penchée sur les points suivants :

- **Référencement et catalogage des ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA) :** en lien avec la Bibliothèque scolaire numérique, la CORENE a participé aux travaux qui ont abouti à la publication de la norme LOM-CH le 21 novembre 2013.
- **Identification et authentification des utilisateurs des diverses plateformes cantonales, régionales et nationales :** la CORENE a confirmé son intérêt pour la mise en place d'un identifiant unique favorisant l'accès aux diverses plateformes pédagogiques. En collaboration avec Educa, elle a constitué un groupe de travail chargé de clarifier les besoins et de proposer des solutions.
- En collaboration avec la COPED et la COMEVAL, elle a participé aux travaux portant sur la description de la **Procédure de validation des RéEA** en vue d'une reconnaissance officielle CIIP sur la plateforme du PER.
- Un sous-groupe du groupe d'appui MITIC a transmis à la COPED des propositions concernant le **rapport de la COMETE de juillet 2011** sur la place et les supports d'enseignement et d'évaluation des MITIC dans le PER.
- La troisième édition de la journée **RomandTIC** a été organisée le 6 novembre à la Haute École pédagogique de Bienne. Durant la manifestation, les quelque 150 participants ont pu découvrir jusqu'à cinq ressources différentes dans des ateliers à choix axées prioritairement sur les ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage qui permettent d'atteindre les objectifs mentionnés dans le Plan d'études romand. L'éventail des éléments présentés couvrait tous les cycles du PER et la plupart des disciplines.

Données factuelles

La CORENE a tenu trois séances plénières en 2013 : les 8 mars, 12 juin et 4 septembre.

Une séance réunissant COMETE et CORENE s'est tenue le 22 novembre.

Présidence : Cyril Jeanbourquin (JU).

Collaborateur scientifique : Roberto Stocco (SG-CIIP).

Secrétariat : Angélique Schriber (SG-CIIP).

Thèmes traités

La CORENE

POLITIQUE DES LANGUES
Point 3.8 du programme 2013-2015

Délégation à la langue française, DLF



François Grin
 président de la DLF

Mandat

La Délégation à la langue française (DLF) remplit plusieurs mandats en rapport avec la langue française. Au plan international, elle représente la Suisse en diverses occasions, et au sein du réseau francophone OPALE. Celui-ci réunit les organismes de politique et d'aménagement linguistiques des pays francophones du Nord (Communauté française de Belgique, France, Québec, Suisse; www.reseau-francophone-opale.org). Au plan national, la DLF collabore avec les autres organismes qui s'occupent de questions linguistiques et coordonne l'organisation annuelle de la SLFF. Par ailleurs, elle formule des avis sur l'enseignement des langues et sur la politique linguistique et effectue des études sur les usages du français en Suisse.

Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF), 15-24 mars 2013

Activités

L'édition 2013 de la SLFF, résolument tournée vers la Suisse alémanique, a fait la part belle au plurilinguisme helvétique, comme en témoigne son slogan, « französisch, francese, franzos ». La soirée d'inauguration s'est tenue à Berne : les partenaires officiels se sont réunis à l'Erlacherhof, siège du gouvernement de la ville, puis se sont déplacés au Conservatoire de musique de Berne, où ils ont pu assister à des concerts mêlant français et allemand, et à une prestation de la marraine de la Semaine, la rappeuse suisse alémanique Steff la Cheffe.

La SLFF a connu en 2013 le plus grand nombre d'événements de sa carrière, en dépassant pour la première fois la centaine de manifestations, réparties dans 12 cantons et 24 villes. Cette richesse est le résultat de nombreux partenariats développés au cours des années (plus de 120 partenaires diplomatiques, scientifiques et culturels).

Le développement de la part pédagogique de la SLFF est par ailleurs à souligner. Comme chaque année, le jeu-concours a été diffusé auprès des classes de la 6^e à la 11^e par le biais des services cantonaux, y compris en Suisse alémanique. Par ailleurs, la SLFF a poursuivi son programme d'animations dans les classes : dans 34 classes réparties dans huit cantons de trois régions linguistiques, des animateurs professionnels sont venus présenter une activité théâtrale centrée sur la langue française et les mille manières de s'exprimer. Enfin, une fiche pédagogique a été conçue par la DLF : elle est proposée en accès libre sur le site de la SLFF, www.slff.ch.

Journée d'étude « Les accents des Suisses romands – Mythes et réalités », 16 mars 2013

La DLF a coorganisé, avec l'Université de Neuchâtel, et dans le cadre de la SLFF, une demi-journée d'étude tout public portant sur certaines particularités du français / des français de Romandie. Des scientifiques spécialistes du domaine étaient chargés de présenter les résultats de leurs recherches d'une façon accessible à tous, afin de donner un aperçu des travaux menés sur les variétés de français parlées en Suisse romande. L'ambition était de discuter certains « mythes » plus ou moins installés

>>

Politique des langues

dans les représentations linguistiques des Romands (leur prétendu débit « lent », les représentations sociales attachées à un accent régional marqué, etc.).

L'événement, proposant trois conférences et une table ronde, a été inauguré par une allocution du Conseiller aux États Didier Berberat, membre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et président de *Défense du français*.

Rencontre du réseau OPALE et colloque « Pour un français convivial – S'appropriier la langue » (Bruxelles, 20-22 novembre 2013)

La DLF a participé à la rencontre des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques des pays et régions francophones du Nord (réseau OPALE), organisée cette année sous la responsabilité du Service de la langue française et du Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Plusieurs projets communs ont été lancés à cette occasion (thématiques : lexique international de la langue des affaires ; ingénierie linguistique ; image de la langue française chez les locuteurs ; représentations par rapport aux anglicismes). Par ailleurs, les participants ont décidé du thème de la rencontre OPALE de 2014, qui sera organisée en Suisse : le concept de « langue partenaire ».

La DLF a aussi participé au colloque organisé à l'occasion de cette rencontre, qui a réuni des intervenants des quatre pays et régions concernés ainsi que deux intervenants invités par l'Organisation internationale de la Francophonie. Les conférenciers invités par la DLF (Jean-Marc Luscher, prof. à l'Université de Genève, et Marinette Matthey, prof. à l'Université de Grenoble 3 et membre de la DLF) ont proposé une double intervention commune, sous le titre « Le français est une langue difficile à apprendre ».

Réponse à diverses sollicitations

La DLF, par ailleurs, est régulièrement appelée à répondre à diverses sollicitations (questions, demandes de prise de position) émanant de la société civile et concernant la langue française ; elle y répond dans les limites de son mandat, qui ne lui octroie qu'une marge de manœuvre politique restreinte.

Distinctions/nominations

Le président de la DLF a été nommé membre du Conseil scientifique de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), pour un mandat de trois ans qui a débuté officiellement le 7 novembre 2013.

Publications

Ne sont mentionnées ici que les publications sur des thèmes en rapport direct avec les champs thématiques de la DLF ; pour les autres publications des membres de la DLF, prière de se rapporter à leurs pages personnelles respectives sur Internet.

Aeby, S. & de Pietro, J.-F., « Introduction – L'orthographe en question : d'une journée d'étude à un dossier ». *La Lettre de l'AIRDF* 52, 2012, 7-13.

Aeby, S. & de Pietro, J.-F. (dir.), Dossier « Didactique de l'orthographe : points de vue de la recherche et de la formation ». *La Lettre de l'AIRDF* 52, 2012, 7-47.

Béguelin, M.-J., « L'évolution de la langue à travers les SMS (textos). Étude de corpus en milieu plurilingue », in X. North (dir.), *Les évolutions du français contemporain. Pratiques linguistiques et politiques francophones*. Genouilleux, Éditions La passe du vent, 2012, 163-176.

Chartrand, S. & de Pietro, J.-F., « Pour une harmonisation des terminologies grammaticales scolaires de la francophonie : quels critères pour quelles finalités ? », *Enjeux* 84, 2012, 5-31.

de Pietro, J.-F., « Des langues du monde aux parlers locaux : des moyens d'enseignement pour travailler en classe avec les dialectes sans nécessairement les enseigner », in D. Sapinet & al., *L'enseignement des langues minoritaires : actes de la conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études franco-provençales*, Saint-Nicolas, 17 décembre 2011, Région Autonome Vallée d'Aoste, 2012, 15-42.

Diverses activités

Publications

>>

Politique des langues

Elmiger, D. & de Pietro, J.-F. (dir.), *EOLE et patois : éducation et ouverture aux langues patrimoniales*, Neuchâtel, IRDP, 2012 (279 p. + 2 CD, ISBN 978-2-88198-028-2).

Grin, F., « L'instance de politique linguistique face à son public : comment répondre à un locuteur bien intentionné ? », in X. North (dir.), *Les évolutions du français contemporain. Pratiques linguistiques et politiques francophones*. Genouilleux, Éditions La passe du vent, 2012, 287-295.

Grin, F. « Language policy, ideology and attitudes: Key issues in Western Europe », in R. Bayley, R. Ameron and C. Lucas (eds.), *The Oxford Handbook of Sociolinguistics*. Oxford: Oxford University Press, 2013, 629-650.

Grin, F. & Gazzola, M., « Is ELF more effective and fair than translation ? An evaluation of the EU's multilingual regime », *International Journal of Applied Linguistics* 23 (1), 2013, 93-107.

Matthey, M., « Que nous enseignent les erreurs d'orthographe systématiques chez les (plus ou moins) jeunes ? », in X. North (dir.), *Les évolutions du français contemporain. Pratiques linguistiques et politiques francophones*. Genouilleux, Éditions La passe du vent, 2012, 239-245.

Matthey, M., « Le participe passé en français langue première ou seconde : Quelques données de terrain », in S. Baddeley, F. Jejcic & C. Martinez (dir.), *L'orthographe en quatre temps : 20^e anniversaire des Rectifications de l'orthographe de 1990 : enseignement, recherche et réforme, quelles convergences ?*, Paris, H. Champion, 2013, vol. 1-1, 105-118.

Données factuelles**La Délégation**

La DLF s'est réunie en séance plénière le 25 novembre. Le bureau s'est réuni le 7 juin.

Présidence : François Grin.

Collaboratrice scientifique : Virginie Conti (SG-CIIP).

Responsable SLFF : Matteo Capponi (SG-CIIP).

Secrétariat : Nathalie Nazzari (IRDP).

Politique des langues

Commission scientifique du Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR



Daniel Forchelet
président de la commission scientifique du GPSR

Depuis août 2008, l'Université de Neuchâtel a repris les missions du Glossaire grâce à un mandat de prestation conclu avec la CIIP.

MANDAT

Une commission scientifique a été instituée pour veiller à la bonne réalisation du mandat GPSR. Plus particulièrement, ses tâches sont les suivantes :

- *suivi des activités du GPSR-UniNE dans le cadre du projet de recherche de l'Université de Neuchâtel ;*
- *examen critique du travail scientifique et de la production du GPSR-UniNE ;*
- *relecture des articles du GPSR-UniNE avant leur publication et communication à la rédaction des remarques et suggestions.*

De plus, la commission fournit à la CIIP toute information et conseil utile à la réalisation du mandat de prestations.

Organisation interne

Sous la direction *ad interim* du GPSR confiée depuis août 2012 au Prof. A. Näf, un nouveau processus rédactionnel, conçu avec la participation des collaborateurs, a été mis en place au sein de la rédaction. Il réduit au maximum les étapes rédactionnelles jusqu'ici trop nombreuses et gourmandes en temps.

Une révision de l'outil informatique du Glossaire est en cours. Elle comprendra les trois volets suivants : le *système spécifique de rédaction* (mise à jour du traitement de texte word), la *base de données* (professionnalisation du stockage pour permettre l'accès par Internet), la *rétrodigitalisation* (accès par Internet au glossaire publié avec possibilités variées de recherche). Une demande de crédit global pour la réalisation de cet ensemble sera soumise à l'ASSH au printemps 2014.

Le rapport d'audit, commandé par l'ASSH, était livré au rectorat de l'UniNE et à la CIIP en mai 2013. Si les mesures organisationnelles proposées ont pu être implémentées en 2013, le rapport relève toutefois la nécessaire révision des organes de surveillance du GPSR. Cette révision, consistant à séparer les compétences scientifiques et financières dévolues jusqu'ici à la seule commission scientifique, sera traitée en 2014.

Production des fascicules

Grâce aux mesures organisationnelles mises en place, la production des fascicules a repris le rythme attendu par l'ASSH et la CIIP. En effet, le fascicule 116 (de *frònyi* à *fuser*) était publié en avril alors que le fascicule 117 (de *goulée* à *gòva*) voyait le jour en août 2013. Par ailleurs, l'année 2013 a vu en décembre la sortie des 113^e et 114^e rapports annuels : 2011-2012.

Données factuelles

La Commission a siégé le 17 octobre 2013.

Présidence : Daniel Forchelet (SG-CIIP).

Secrétariat : Dorothée Aquino (GPSR).

La Commission

*POLITIQUE CULTURELLE**Point 3.9 du programme 2013-2015*

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC



Brigitte Waridel
présidente de la CDAC

MANDAT

La conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des chefs de service des affaires culturelles (KBK), elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.

Politique culturelle

Dans son programme d'activité 2013-2015, la CIIP s'est fixé des priorités politiques. En font partie, la *Médiation culturelle jeunes publics* et l'*Apprentissage et promotion de la langue française*, qui intègre notamment la promotion de la lecture et du livre. Les travaux de préparation et de conceptualisation permettant de satisfaire à ces deux objectifs sont de la compétence de la CDAC.

Pour des raisons budgétaires, la CDAC a planifié les démarches relatives à la promotion de la lecture et du livre sur 2013-2014. Elle conduira les travaux de développement et de coordination de la Médiation culturelle destinée aux jeunes publics en 2014-2015.

– Promotion de la lecture et du livre

La CDAC a clarifié et organisé les travaux qu'elle entend mener pour dégager les éléments d'une politique coordonnée de soutien à la création littéraire, au livre et à la lecture au niveau romand. Elle a établi et confié en 2013 un mandat d'étude et d'analyse approfondie pour un possible développement des dispositifs de soutien au livre sur le territoire romand.

La CDAC intégrera dans sa réflexion sur la politique de la lecture et du livre, la pertinence d'une *Maison de la Poésie* en Suisse romande.

– Label+ théâtre romand

Label+ théâtre romand a pour but de promouvoir la création théâtrale professionnelle en Suisse romande en favorisant la production et le rayonnement de projets d'envergure.

Le concours a été organisé en 2011 et 2012 et la prochaine édition se déroulera en 2014.

Au terme de la phase pilote de quatre ans, la CDAC a engagé en 2013 un processus *ad hoc* d'évaluation de *Label+*, avec, pour perspective, la reconduction du concours dès 2016 dans une forme biennale.

Thèmes traités

>>

Politique culturelle

– **La commission romande de diffusion des spectacles – CORODIS – a fêté ses 20 années d'existence en 2013**

Bien qu'entrée dans sa troisième décennie de fonctionnement, la CORODIS reste profondément fidèle aux intentions initiales formulées par ses membres fondateurs, soit faciliter la diffusion et la promotion des spectacles romands en Suisse et à l'étranger. Elle a même développé et renforcé ses prestations pour une meilleure promotion du théâtre et de la danse en Suisse et à l'étranger, grâce à l'augmentation du soutien de plusieurs collectivités publiques. Statutairement les cantons romands occupent deux sièges au Comité de CORODIS et en assurent la présidence. La CDAC a désigné pour succéder à la présidence genevoise, la membre neuchâteloise, Mme Zsuzsanna Béri. Ce changement sera formellement proposé au vote de l'Assemblée générale de CORODIS en 2014. Depuis l'automne 2013 Mme Béri assure la présidence *ad intérim*.

– **Demandes de soutien financier**

La CDAC a examiné avec attention les demandes adressées aux institutions cantonales, sollicitant de leur part une aide au financement de réalisations culturelles diverses.

– **Préparation des séances de la CDAC suisse (plénières et comité)**

Les dossiers de compétence nationale font très régulièrement l'objet d'échanges et de préparation au sein de la CDAC romande et sont, conséquemment, traités dans le cadre de ses séances ordinaires. Les thèmes prioritaires de ces discussions ont été en 2013 la politique culturelle de la KBK, École et culture et la prévoyance sociale des artistes.

Fondation romande pour le cinéma (cinéforum)

Créée en mai 2011 par les cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, et Vaud et les villes de Genève et Lausanne, la *Fondation romande pour le cinéma (cinéforum)* est dotée d'un crédit annuel de 10 millions de francs. Elle soutient la production cinématographique romande, soit par l'aide sélective, soit par l'aide complémentaire. Elle soutient également la distribution des films romands dans les salles de cinéma. Le soutien est financé partiellement par l'Office fédéral de la culture (OFC) dans le cadre de l'aide à la Suisse latine. En 2013, la commission de *cinéforum* a soutenu 86 projets.

Le cinéma romand a affiché une belle présence au Festival de Locarno 2013 avec pas moins de cinq longs métrages romands dans la section *Cinéastes du présent*. Dans la section des courts-métrages, six films romands ont été sélectionnés.

En janvier 2013, *cinéforum* a mis en place son nouveau guichet électronique pour les producteurs romands (RPR). Ouvert pour le traitement des demandes de soutien complémentaire, cet outil a été étendu à l'aide sélective. Il fonctionne comme une messagerie entre les producteurs et *cinéforum* et est donc aussi un espace de travail collaboratif entre les différents acteurs.

Dans un souci d'efficience et afin d'anticiper les réflexions et décisions dans ce dossier de coordination romande, la CDAC a décidé en 2013 des rencontres biannuelles avec le secrétaire général de *cinéforum*.

Données factuelles

La CDAC s'est réunie à cinq reprises en 2013 : les 1^{er} février, 26 avril, 27 septembre et 20 décembre. Son séminaire d'été s'est tenu sur deux jours, les 13 et 14 juin.

Présidence : Brigitte Waridel (VD).

Gérald Berger, qui a siégé pendant 10 ans au sein de la CDAC en tant que chef du Service de la culture du canton de Fribourg, a fait valoir son droit à la retraite au 30.09.2013. Il a été remplacé par Philippe Trinchin dès le 01.10.2013.

Aline Delacrétaz, cheffe de la Section francophone des activités culturelles de l'Office de la culture du canton de Berne, a quitté cette fonction au 31.12.2013 pour rejoindre le Service cantonal de la culture à Genève au sein duquel elle occupe la fonction d'adjointe à la cheffe de service. Son successeur a.i. bernois est Jérôme Benoit.

Secrétariat : Patricia Taïs (SG-CIIP).

La CDAC

RECHERCHE ET DOCUMENTATION

Point 3.10 du programme 2013-2015

Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP



Matthias Behrens
directeur de l'IRDP



MANDAT - MISSIONS

L'IRDP est chargé principalement de la coordination et du pilotage de la recherche en éducation en Suisse romande. Il soutient les activités de la CIIP par des expertises et par ses travaux scientifiques, conduit des travaux de recherche ou y participe.

La CIIP attend de l'IRDP un travail de mise en réseau, de coordination et de pilotage des milieux concernés en Suisse romande. Elle exprime ainsi la volonté d'établir un véritable pôle de recherche capable de se positionner au niveau national et international et de relever les défis de l'école de demain. Elle souhaite un rapprochement et une collaboration entre équipes de recherche en œuvre en Suisse romande.

L'IRDP est également mandaté pour mener des recherches seul ou en collaboration avec tous les milieux de la recherche de Suisse romande. Ses travaux jouissent d'une reconnaissance scientifique nationale et internationale attestée par plusieurs évaluations internationales y compris de l'OCDE. Les recherches se poursuivent particulièrement dans les domaines prioritaires définis dans le programme de la CIIP : évaluation des systèmes de formation, suivi scientifique des innovations et des réformes scolaires, études prospectives dans le domaine des didactiques et des supports d'enseignement et expertises à l'intention des différents organes de la CIIP.

La construction de l'Espace romand de la formation, une entreprise complexe

L'année 2013 a été marquée par la poursuite de la construction de l'Espace romand de la formation.

Travaillant depuis six ans sur ce dossier, l'équipe de l'IRDP a poursuivi ses recherches en 2013. De nombreuses études préalables ont été réalisées, en collaboration avec des responsables cantonaux des épreuves ainsi qu'avec des didacticiens de mathématiques et de la langue de scolarisation. Elles ont donné lieu à des publications qui ont eu un large écho dans la communauté scientifique, en particulier le rapport scientifique du projet d'épreuves romandes communes intitulé *Développement d'un modèle d'évaluation adapté au PER*. Ce modèle, testé par une épreuve adaptative, cherche à tenir compte de l'orientation *compétences* du PER et à comprendre l'articulation entre tâches simples et compétences complexes. Certes intéressants du point de vue conceptuel, ces travaux ne permettent cependant pas encore de développer une application pragmatique et de proposer des solutions simples. Ils n'ont pas non plus permis au groupe de pilotage de débloquer la situation et de trouver un consensus intercantonal romand sur les épreuves, les positions des cantons étant trop divergentes.

L'IRDP a engagé des travaux étudiant la question de quoi et comment évaluer en référence au PER. Les chercheurs des disciplines *langue de scolarisation*, *langue 2* et *mathématiques* se sont intéressés aux différentes notions que propose le PER, aux objectifs, aux modèles de compétences HarMoS, aux tâches proposées dans les MER, etc. Défendant une cohérence interdisciplinaire, ils ont essayé de

Espace romand
de la formation

Épreuves romandes
communes
(EpRoCom)

>>

Recherche et documentation

clarifier ces notions de manière transversale tout en analysant des tâches et des épreuves. Ils se sont plus particulièrement penchés sur les référentiels d'évaluation déjà existants dans différents cantons, car, à côté de la question irrésolue des fonctionnalités d'évaluation, se pointe désormais un risque de plus en plus fort d'éclatement des pratiques, censées être harmonisées par un plan d'études et des moyens communs, du fait que chaque canton fixe indépendamment ses exigences par ses propres prescriptions d'évaluation, dont on connaît l'effet déterminant sur les pratiques enseignantes.

L'autre dossier important pour la consolidation de l'Espace romand de la formation est celui des données informatives et des indicateurs. Les chercheurs de l'IRDP ont poursuivi la collecte de données éparpillées dans les cantons, à l'OFS ou à l'IDES de la CDIP. L'édition 2013, actuellement en préparation, a pu être élargie et structurée en chapitres thématiques. Lentement, l'Espace romand de la formation commence à prendre forme à travers les données qui le caractérisent. Certes, de nombreux éléments manquent encore. À certains égards, les données rassemblées paraissent décontextualisées sans être commentées par des analyses circonstanciées. Sur cette base et en tenant compte du rapport *L'éducation en Suisse 2014*, nous espérons pouvoir faire un saut qualitatif supplémentaire dans l'année à venir. Cependant, les premiers aperçus de ce document suisse font craindre que les données citées n'existent pas pour la région romande en raison d'une présence insuffisante de travaux de recherche correspondants.

Le dernier événement marquant de l'année concerne la mise en place d'une Task force *Mandat de prestation de l'IRDP*. Si la direction de l'IRDP et son équipe saluent une tentative de clarification des besoins de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, elles restent dubitatives quant à la formulation d'un mandat de prestation aussi longtemps que l'orientation politique relative aux deux grands dossiers susmentionnés ne sera pas davantage clarifiée ni traduite en mandat opérationnel. La réponse structurelle et organisationnelle est-elle appropriée alors qu'on se trouve devant un problème politique de vision commune de ce que devra être l'Espace romand de la formation ? Certes, la recherche de synergies entre les différents instituts de recherche et les HEP de Suisse romande reste importante et il est utile de rappeler que cette recherche a également été une des préoccupations de l'IRDP ces dernières années.

Données
informatives et
indicateurs

Préparation d'un
mandat de
prestations

Le rapport annuel détaillé de l'IRDP fait l'objet d'une publication séparée.

Comité scientifique IRDP, CS-IRDP



Siegfried Hanhart
président du CS-IRDP

MANDAT (art. 18 des statuts de la CIIP)

Al. 1: Le Conseil scientifique constitue une commission permanente au sens de l'art. 11 composée de personnalités suisses ou étrangères issues des Hautes Écoles ou d'institutions scientifiques. Il est chargé d'évaluer les travaux de l'IRDP et de conseiller sa direction dans la conduite des activités de recherche et dans le développement de ses spécificités scientifiques.

Al. 2: Le Conseil scientifique, sur demande du directeur de l'IRDP, se prononce sur la faisabilité des mandats reçus et recommande les démarches scientifiques appropriées pour leur exécution.

Al. 3: Le Conseil scientifique se réunit une fois par année au moins. Il adresse un rapport à l'Assemblée plénière et propose, le cas échéant, des mesures d'amélioration.

Pour répondre à ce mandat, le Conseil scientifique a décidé de se focaliser chaque année sur un ou deux projets de recherche, plutôt que de procéder à un survol de toutes les activités. Pour 2013, il a retenu 2 projets: le premier étant *l'identification et l'analyse didactique des objets d'enseignement et d'apprentissage du PER qui peuvent ou doivent être évalués*, le deuxième, *l'établissement d'un outil de classement d'épreuves*. Les travaux du premier projet ont été effectués dans les disciplines *Mathématiques*, *Langue de scolarisation* et *Langue 2* avec pour but de créer un référentiel d'évaluation. Afin de réaliser ce travail, il a été nécessaire, en *Langue de scolarisation* et, dans une moindre mesure en *Langue 2*, de clarifier la notion de compétence en relation avec les autres notions apparentées tout en se référant au PER. Dans le domaine *Mathématiques*, l'analyse des objets à évaluer a été réalisée en travaillant sur les tâches. Ce premier projet s'est avéré bien plus complexe qu'initialement prévu, le traitement transversal de la notion de compétence posant particulièrement problème. Compte tenu du retard pris par ce projet, le deuxième projet qui dépendait du premier n'a pas pu avancer comme prévu. Le but est ici de créer un outil de classement d'épreuves, support indispensable à la mutualisation des matériaux d'évaluation cantonaux et base nécessaire permettant de prétester les items d'évaluation retenus ainsi que de développer l'infrastructure technique des EpRoCom à venir. Ne pouvant pas se réunir en fin d'année, le Conseil scientifique a reporté l'évaluation de ces travaux en janvier 2014.

Activités

Données factuelles

Le Conseil scientifique de l'IRDP a tenu séance une fois en 2013, le 19 février.

Présidence: Hanhart Siegfried, président, Université de Genève (FPSE, Unité « Politique, économie, gestion et éducation comparée »).

Secrétariat: Nathalie Simonet (IRDP).

Le Conseil scientifique

Recherche et documentation

Commission de la coordination de la recherche en éducation, CORE

MANDAT

La commission de la coordination de la recherche en éducation (CORE) est chargée de conseiller l'Assemblée plénière sur les besoins, les priorités et les collaborations possibles en matière de recherche dans le domaine de l'éducation et de la formation, ainsi que sur les missions de l'IRDP. Elle remplace le Conseil de la recherche en éducation (CRE).

Elle réunit des délégués des cantons, du Conseil académique des Hautes Écoles romandes en charge la formation des enseignants, des Universités romandes et des associations d'enseignants (SER et SSPES), ainsi que les directeurs respectifs de l'IRDP (CIIP), du SRED (GE) et de l'URSP (VD). Le directeur du Centre suisse de coordination de la recherche en éducation (CSRE) ainsi qu'un délégué de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE) sont invités permanents.

La commission n'a pu être réunie en 2013 et elle tiendra sa première séance en 2014, une fois désigné, à la suite de l'élection de la nouvelle présidence de la CIIP, le Conseiller d'État appelé à la présider.

Les premiers travaux de la CORE porteront sur le potentiel de collaboration et de synergies dans l'élaboration et la conduite des épreuves communes de référence, comme dans l'analyse approfondie de leurs résultats.

Quatrième partie – Annexes

COMPTES

COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS DE LA CIIP EN 2013

Les textes officiels, adoptés par la CIIP, peuvent être consultés sur notre site: www.ciip.ch

COMPTES

Bilan consolidé de la CIIP : SG-CIIP, IRDP et Unité des moyens d'enseignement (UMER) Situation au 31.12.2013

BILAN 2013					
Libellés	SG-CIIP	IRDP	UMER	Eliminations internes	Totaux
ACTIF	3'067'576.67	887'961.06	3'030'114.35	-2'409'649.60	4'576'002.48
Disponibilités :					
Caisse	1'093.05				1'093.05
Banques, comptes courants	1'529'563.13		2'386'882.14		3'916'445.27
Avoirs :					
Débiteurs	11'664.70	42.80	382'751.86		394'459.36
Avance de caisse GLIMI			50'000.00		50'000.00
Impôt anticipé	862.45		480.35		1'342.80
Actifs transitoires	0.00	2'662.00	0.00		2'662.00
Stocks			210'000.00		210'000.00
Comptes de liaison	1'524'393.34	885'256.26		-2'409'649.60	0.00
PASSIF	3'067'576.67	887'961.06	3'030'114.35	-2'409'649.60	4'576'002.48
Engagements courants :					
Créanciers	151'944.55	-3'323.45	143'889.80		292'510.90
Compte courant TVA			-50'204.45		-50'204.45
Engagements financiers :					
Avances des cantons Maths 9-11			987'549.93		987'549.93
Crédits d'investissement UMER-SO			1'855'151.00		1'855'151.00
Passifs transitoires	35'462.41		339'533.05		374'995.46
Provision recapitalisation caisse pension (solde pour 2019)	237'700.00				237'700.00
Réserve générale	1'203'415.29	169'939.91	-39'951.80		1'333'403.40
Excédent couvert par crédit d'investissement			-1'855'151.00		-1'855'151.00
Capital de roulement	500'000.00				500'000.00
Réserve UMER-FP			124'904.48		124'904.48
Projets externes en cours :					
Batterie de tests (CSFO)	33'798.16				33'798.16
Médias (OFC)	20'000.00				20'000.00
Consortium PISA (CDIP, SEFRI, EDK)		696'344.60			696'344.60
ProSPER (mutualisation des épreuves)		25'000.00			25'000.00
Comptes de liaison	885'256.26		1'524'393.34	-2'409'649.60	0.00

L'excédent de charges de l'UMER-SO est compensé par le crédit d'investissement versé par les cantons à hauteur de CHF 1'855'151 (depuis 2013), le solde de CHF 39'951 est prélevé sur la réserve générale.

COMPTES 2013						
	Libellés	SG-CIIP	IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
3	CHARGES	3'732'013.91	2'188'647.07	9'767'560.86	3'375'305.96	19'063'527.80
30	Charges de personnel	2'313'436.88	1'756'835.80	875'987.45	288'455.00	5'234'715.13
31	Charges de biens et services	425'072.14	316'392.37	139'436.89	22'592.86	903'494.26
	Fournitures	135'945.17	126'736.10	120'731.98	10'105.31	393'518.56
	Immeubles	210'524.05	160'159.30			370'683.35
	Autres frais divers	78'602.92	29'496.97	18'704.91	12'487.55	139'292.35
32	Prestations programme d'activité	421'870.00	12'723.20	8'664'136.52	3'039'258.10	12'137'987.82
	Organes centraux	11'982.70	0.00			11'982.70
	Communication	1'398.50				1'398.50
	Coordination école obligatoire	50'386.05	6'897.80	3'756.20		61'040.05
	Domaines disciplinaires	14'932.40				14'932.40
	Formation des enseignants	180.50				180.50
	Degré secondaire 2	12'774.00			12'822.27	25'596.27
	Orientation professionnelle	0.00				0.00
	Moyens d'enseignement			8'660'380.32	3'026'435.83	11'686'816.15
	MITIC	121'578.65				121'578.65
	Pédagogie spécialisée	127'041.80				127'041.80
	Affaires culturelles	1'595.40				1'595.40
	Développement durable	80'000.00				80'000.00
	Activités nationales/internationales		5'825.40			5'825.40
35	Domaines particuliers d'activité	571'634.89	102'695.70	0.00	0.00	674'330.59
	Glossaire des patois de la Suisse rom.	260'000.00				260'000.00
	Délégation à la langue française/SLFF	275'505.24				275'505.24
	Soutien à des organisation tierces	36'129.65				36'129.65
	Travaux de recherche		12'695.70			12'695.70
	Consortiums romands/Pisa		90'000.00			90'000.00
39	Imputations internes			88'000.00	25'000.00	113'000.00
4	REVENUS	3'758'425.34	2'358'586.98	7'872'458.06	3'125'391.73	17'114'862.11
42	Taxes	44'263.22	205'282.98	7'779'299.57	2'757'415.73	10'786'261.50
	Ventes		2'286.25	7'775'223.75	2'757'415.73	10'534'925.73
	Remboursements de tiers	44'263.22	202'996.73	4'075.82	0.00	251'335.77
43	Variations de stocks	0.00	0.00	90'000.00	0.00	90'000.00
44	Revenus financiers	2'599.05	0.00	3'158.49	0.00	5'757.54
46	Contributions des cantons	3'452'242.00	2'153'304.00	0.00	0.00	5'605'546.00
	Contribution ordinaire	3'362'242.00	2'133'304.00	0.00		5'495'546.00
	Contribution du Tessin (forfait indexé)	70'000.00				70'000.00
	Contribution Neuchâtel, site (forfait)	20'000.00	20'000.00			40'000.00
4690	Contributions externes	146'321.07	0.00	0.00	367'976.00	514'297.07
49	Imputations internes	113'000.00				113'000.00
	Excédents	26'411.43	169'939.91	-1'895'102.80	-249'914.23	-1'948'665.69

BUDGET 2013						
	Libellés	SG-CIIP	IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
3	CHARGES	3'836'900	2'530'400	12'708'853	2'351'000	21'427'153
30	Charges de personnel	2'295'000	2'038'800	955'000	190'000	5'478'800
31	Charges de biens et services	424'800	343'100	124'000	24'500	916'400
	Fournitures	118'000	124'000	104'000	12'000	358'000
	Immeubles	215'000	182'500			397'500
	Autres frais divers	91'800	36'600	20'000	12'500	160'900
32	Prestations programme d'activité	480'100	35'000	11'541'853	2'111'500	14'168'453
	Organes centraux	13'000	3'500			16'500
	Communication	11'000				11'000
	Coordination école obligatoire	62'500	19'000			81'500
	Domaines disciplinaires	40'000				40'000
	Formation des enseignants	5'000				5'000
	Degré secondaire II	7'000			10'000	17'000
	Orientation professionnelle	2'000				2'000
	Moyens d'enseignement			11'541'853	2'101'500	13'643'353
	MITIC	71'600				71'600
	Pédagogie spécialisée	186'000				186'000
	Affaires culturelles	2'000				2'000
	Développement durable	80'000				80'000
	Activités nationales/internationales		12'500			12'500
35	Domaines particuliers d'activité	637'000	113'500			750'500
	Glossaire des patois de la Suisse rom.	260'000				260'000
	Délégation à la langue française/SLFF	334'000				334'000
	Soutien à des organisation tierces	43'000				43'000
	Travaux de recherche		23'500			23'500
	Consortiums romands/Pisa		90'000			90'000
39	Imputations internes			88'000	25'000	113'000
4	REVENUS	3'689'543	2'493'804	10'853'701	2'351'000	19'388'048
42	Taxes	11'500	340'500	10'398'701	2'000'000	12'750'701
	Ventes		2'000	10'398'701	2'000'000	12'400'701
	Remboursements de tiers	11'500	338'500	0	0	350'000
43	Variations de stocks	0	0	0	0	0
44	Revenus financiers	1'000	0	0	0	1'000
46	Contributions des cantons	3'452'243	2'153'304	455'000	0	6'060'547
	Contribution ordinaire	3'362'243	2'133'304	455'000		5'950'547
	Contribution du Tessin (forfait indexé)	70'000				70'000
	Contribution Neuchâtel, site (forfait)	20'000	20'000			40'000
4690	Contributions externes	111'800	0	0	351'000	462'800
49	Imputations internes	113'000				113'000
	Excédents	-147'357	-36'596	-1'855'152	0	-2'039'105

COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS DE LA CIIP EN 2013

Assemblée plénière (CIIP)

BERNE	Bernhard PULVER, vice-président de juin à décembre, puis président a.i.
FRIBOURG	Isabelle CHASSOT → octobre Jean-Pierre SIGGEN, dès novembre
GENÈVE	Charles BEER, vice-président → mai puis président de juin à décembre Anne EMERY-TORRACINTA, dès décembre
JURA	Elisabeth BAUME-SCHNEIDER, présidente → juin
NEUCHÂTEL	Philippe GNAEGI → mai Monika MAIRE-HEFTI, dès mai
TICINO	Manuele BERTOLI
VALAIS	Claude ROCH → mai Oskar FREYSINGER, dès mai
VAUD	Anne-Catherine LYON
CDIP	Hans AMBÜHL, invité permanent
Secrétaire général	Olivier MARADAN
Secrétariat	Patricia TAÏS

Secrétariat général de la CIIP (SG-CIIP)

Collaborateurs et collaboratrices

Olivier MARADAN	Secrétaire général
Béatrice BRAUCHLI	Collaboratrice scientifique
Isalyne BROGGINI	Secrétaire → janvier
Matteo CAPPONI	Collaborateur scientifique
Laurence CATTIN	Collaboratrice administrative
Raymond CLAVEL	Collaborateur scientifique
Caroline CODONI-SANCEY	Collaboratrice scientifique → octobre
Virginie CONTI	Collaboratrice scientifique
Concetta COPPOLA	Secrétaire
Jacques DÉBOEUF	Collaboratrice scientifique, dès août
Sylvette DEGUIN	Secrétaire
Camille DUBIED	Secrétaire
Séverine ERARD	Secrétaire
Daniel FORCHELET	Collaborateur scientifique
Christine FURTER	Secrétaire, dès mai
Christian GEORGES	Collaborateur scientifique
Florence GILLET	Administratrice
Jean-François JOBIN	Collaborateur scientifique
Pascale LAMARRE	Secrétaire
Luis MAIA	Concierge
Viridiana MARC	Resp. secteur scol. oblig.
Marie-Paule MATTHEY	Collaboratrice scientifique
Jean-Pascal MOUGIN	Resp. secteur post-obligatoire
Michel NICOLET	Assistant scientifique
Mathieu PERRIN	Responsable UMER
Philippe RODUIT	Collaborateur scientifique
Béatrice ROGÉ PIGNOLET	Collaboratrice scientifique
Angélique SCHRIBER	Secrétaire
Roberto STOCCO	Collaborateur scientifique
Patricia TAÏS	Assistante de direction
Christelle TIBERIO	Secrétaire
Seyran VARLI	Apprentie → juillet
Shadya ABDALLA	Apprentie, dès août

Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP)

Collaborateurs et collaboratrices de l'IRDP

Matthis BEHRENS	Directeur
Mirjam ANDEXLINGER	
FELOUATI	Assistante scientifique, sept.-oct.
Franca ARMI	Assistante scientifique
Cristina CARULLA	Collaboratrice scientif. dès sept.
Diego CORTI	Collaborateur scientifique
Jean-François de PIETRO	Collaborateur scientifique
Isabelle DESCHENAUX	Responsable du secteur Documentation
Daniel ELMIGER	Collaborateur scientifique → sept.
Véronique FRANÇOISE	Assistante bibliothécaire
Anne FROIDEVAUX	Journaliste scientifique
Piera GABIOLA	Assistante scientifique, juin-déc.
Shanoor KASSAM	Assistante scientifique, dès sept.
Françoise LANDRY	Bibliothécaire-documentaliste
Alina MATEI	Collaboratrice scientifique
Nathalie NAZZARI	Collaboratrice administrative
Elisabetta PAGNOSSIN	Collaboratrice scientifique
Doris PENOT	Collaboratrice administrative
Eva ROOS	Assistante scientifique
Murielle ROTH	Collaboratrice scientifique
Nathalie SIMONET	Secrétaire de direction, dès août
Lisa SINGH	Assistante scientifique

Conseil

Conseil Média-Formation (CMF)

CIIP	Charles BEER, président
RTS	Gilles MARCHAND
	Alberto CHOLLET
	Tania CHYTIL
SER	Georges PASQUIER
FAPERT	Sylvie PITTET BLANCHETTE
SG-CIIP	Olivier MARADAN
Secrétariat	Christian GEORGES

Conférences

Conférence des secrétaires généraux (CSG)

BERNE	Guy LÉVY, président a.i. depuis déc.
FRIBOURG	Michel PERRIARD
GENÈVE	Frédéric WITTEWER, président de juin à décembre
JURA	Olivier TSCHOPP, président → juin
NEUCHÂTEL	Jérôme AMEZ-DROZ
TICINO	Emanuele BERGER
VALAIS	Jean-François LOVEY
VAUD	Jean-François STEIERT

(suite >>)

Invités permanents

CIIP	Olivier MARADAN
CDIP	Hans AMBÜHL
IRDP	Matthis BEHRENS
SG-CIIP, secrétariat	Patricia TAÏS

Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO)

* les membres du Bureau sont marqués d'un astérisque

BERNE	Dominique CHÉTELAT *, vice-président
FRIBOURG	Hugo STERN
GENÈVE	Paola MARCHESINI Pierre KOLLY *
JURA	Alain BEUCHAT Daniel BROSY, président → juillet Fabien CRELIER, dès juillet
NEUCHÂTEL	Jean-Claude MARGUET
TICINO	Mirko GUZZI Francesco VANETTA
VALAIS	Michel BEYTRISON *, président dès août Jean-François LOVEY
VAUD	Alain BOUQUET Serge MARTIN
SG-CIIP	Viridiana MARC *

Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire (CLPO)

* les membres du Bureau sont marqués d'un astérisque

BERNE	Mario BATTAGLIA Jean-Pascal LÜTHI → mars Florent COSANDEY, dès mars
FRIBOURG	François PICCAND Christophe NYDEGGER
GENÈVE	Grégoire EVÉQUOZ * Sylvain RUDAZ
JURA	Jean-Luc PORTMANN Olivier TSCHOPP *, vice-président
NEUCHÂTEL	Laurent FEUZ
TICINO	Paolo COLOMBO Daniele SARTORI
VALAIS	Claude POTTIER *, président
VAUD	Séverin BEZ *
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN *

Conférence latine de l'orientation (CLOR)

BERNE	Christelle COMMENT, présidente
FRIBOURG	Marc CHASSOT
GENÈVE	Jean-Pierre CATTIN
JURA	Andréas HÄFELI
NEUCHÂTEL	Jean-Marie FRAGNIÈRE, vice-président
TICINO	Rita BELTRAMI
VALAIS	Daniel CORDONIER
VAUD	Isabel TAHER-SELLÉS
SG-CIIP	Daniel FORCHELET
Secrétariat	Sylvette DEGUIN

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)

BERNE	Aline DELACRÉTAZ
FRIBOURG	Gérald BERGER → septembre Philippe TRINCHAN, dès octobre Joëlle COMÉ
GENÈVE	Jean Marc VOISARD
JURA	Zsuzsanna BÉRI
NEUCHÂTEL	Jacques CORDONIER
VALAIS	Brigitte WARIDEL, présidente
VAUD	Patricia TAÏS
SG-CIIP	

Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE)

Départements de l'instruction publique

BERNE	Dominique CHÉTELAT → novembre Guy LÉVY, dès décembre
FRIBOURG	Hugo STERN
GENÈVE	Frédéric WITTEWER, président Harry KOUMROUYAN → septembre Paola MARCHESINI, dès octobre Nathalie BARTHOULOT
JURA	Philippe WILLI
NEUCHÂTEL	Luca PEDRINI
TESSIN	Jean-François LOVEY
VALAIS	Chantal OSTORERO
VAUD	

Hautes Écoles et Institutions assimilées

BEJUNE	Jean-Pierre FAIVRE, vice-président
FRIBOURG primaire	Pascale MARRO
FRIBOURG secondaire	Roland PILLONEL
GENÈVE (IUFE)	Bernard SCHNEUWLY
TESSIN	Michele MAINARDI
VALAIS	Patrice CLIVAZ
VAUD	Guillaume VANHULST
IFFP	Alexandre ETIENNE
SG-CIIP	Marie-Paule MATTHEY
Secrétariat	Angélique SCHRIBER → avril Pascale LAMARRE, dès mai

Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS)

BERNE	Francine RICHON
	Peter WUETHRICH
FRIBOURG	Fouzia ROSSIER, présidente
GENÈVE	Maurice DANDELLOT
JURA	Régis RIAT
NEUCHÂTEL	Pierre-Yves CARNAL
TICINO	Marzio BROGGI
VALAIS	Michel DÉLITROZ
VAUD	Serge LOUTAN
Invités permanents	
CSPS	Béatrice KRONENBERG
SG-CIIP	Marie-Paule MATTHEY
Secrétariat	Angélique SCHRIBER → avril Pascale LAMARRE, dès mai

Commissions

Commission de gestion (COGEST)

BERNE	Guy LÉVY
FRIBOURG	Michel PERRIARD, président
	Marcel BERGER
GENÈVE	Sylvain RUDAZ
NEUCHÂTEL	Pierre-Étienne WILDI
VAUD	Christine BOSSUAT
SG-CIIP	Olivier MARADAN
Secrétariat (SG-CIIP)	Florence GILLET

Commission consultative des associations partenaires (COPAR)

CSG	Olivier TSCHOPP, président
CLEO	Michel BEYTRISON, vice-président
AIDEP	Alain RAMELET
CDGSRT	Philippe ROBERT
CROTCS	Christian BERDOZ
FAPERT	Tristan MOTTET
	Sylvie PITTET BLANCHETTE
	Judith VUAGNIAUX
SER	Gaëtan EMONET → septembre
	Josy STOLZ, dès octobre
	Laurent VITÉ
	Georges PASQUIER
SSRE	Olivier MAULINI
IRDP	Anne FROIDEVAUX
SG-CIIP	Olivier MARADAN
Secrétariat	Caroline CODONI-SANCEY

Commission des médias et des technologies dans l'éducation (COMETE)

Départements de l'instruction publique

BERNE	Pierre-François JEANNERAT
FRIBOURG	Nicolas MARTIGNONI, président
GENÈVE	Manuel GRANDJEAN
JURA	Pierre-André COMTE → octobre
	Fabien KOHLER, dès novembre
NEUCHÂTEL	Patrick DUVANEL
VALAIS	Marie-Hélène PAPILLOUD
VAUD	Nicolas RYSER
RTS	Tania CHYTIL
RTS	Izabela RIEBEN
SER	Rachel CHOLLET
GROCEDOP	Patrick JOHNER
Secteur formation des enseignants	
JURA	Alain COLLIOD
VALAIS	Stefan WYER
SG-CIIP	Christian GEORGES
Secrétariat	Pascale LAMARRE

Commission des ressources numériques pour l'enseignement (CORENE)

Départements de l'instruction publique

BERNE	Pierre-François JEANNERAT
FRIBOURG	Nicolas MARTIGNONI
GENÈVE	Laurent BEZAULT
JURA	Cyril JEANBOURQUIN, président
NEUCHÂTEL	Patrick DUVANEL
TESSIN	Stelio RIGHENZI
VALAIS	Grégoire MABILLARD
VAUD	Nicolas RYSER
SER	Didier JACQUIER → août
	Rachel CHOLLET, dès septembre
GROCEDOP	Patrick JOHNER
Invités permanents	
Éducation spécialisée	Elvio FISLER
CTIE	François FLUECKIGER
Plateforme PER	Jean-François JOBIN
SG-CIIP	Roberto STOCCO
Secrétariat	Angélique SCHRIBER

Commission pédagogique (COPED)

Départements de l'instruction publique

BERNE	Christian MERKELBACH, président
FRIBOURG cycles 1-2	Pierre DESSIBOURG → juillet
	Michel PILLER, dès août
FRIBOURG cycle 3	Francine REY → juillet
	Claudine PERROUD, dès août
GENÈVE cycles 1-2	Isabelle VUILLEMIN
GENÈVE cycle 3	Isabelle NICOLAZZI → août
JURA	Michel LAPAIRE
NEUCHÂTEL	Alain RAMELET
VALAIS	Christophe GERMANIER
VAUD	Anne CHRISTE DE MELLO
	Serge MARTIN → mars
	Philippe LINDER, dès avril

Associations professionnelles d'enseignants

GENÈVE cycle 2	Suzanne SCHÖB
JURA cycle 3	Samuel ROHRBACH
VAUD cycle 1	Mireille BRIGNOLI

Recherche et didactique

HEP	Rosanna MARGONIS-PASINETTI
HEP	René RICKENMANN
Recherche	Matthis BEHRENS

Invités permanents

TESSIN	Lara SOSIO → juillet
	Kathya BERNASCONI TAMAGNI, dès août
CDIP	Sandra HUTTERLI
SG-CIIP	Viridiana MARC
	Alain EMERY
Secrétariat	Concetta COPPOLA

Commission CIIP-FORDIF

CLEO	Michel BEYTRISON
CLEO	Daniel BROSY → juillet
	Hugo STERN, président dès août
CLPO	Laurent FEUZ
	Claude POTTIER
AIDEP	Michel GUYAZ
CROTCEs	Christian BERDOZ
SER	Jean-Marc HALLER
Invités permanents	
FORDIF	Alexandre ETIENNE
Secondaire II	Claude-Alain VUILLE
Secondaire II	Pierre-Alain CATTIN
SG-CIIP	Daniel FORCHELET, président → juin
	Marie-Paule MATTHEY, dès juillet
Secrétariat	Sylvette DEGUIN → juin
	Pascale LAMARRE, dès juillet

Commission de la recherche en éducation (CORE)

AP CIIP	Philippe GNAEGI, président → mai
SG-CIIP	Olivier MARADAN
Responsables scientifiques	
BERNE	Werner RIESEN
FRIBOURG	Jean ROUILLER
GENÈVE	Giovanni FERRO-LUZZI
JURA	Stéphanie BOÉCHAT-HEER
NEUCHÂTEL	Bernard WENTZEL
TESSIN	Mario DONATI
VALAIS	Fabio DI GIACOMO
	Tania HUTTER
VAUD	Cyril PETITPIERRE
Centres de recherche	
IRDp	Matthis BEHRENS
SRED	Daniela DI MARE APPÉRÉ
URSP	Bruno SUCHAUT
CSRE	Stefan WOLTER
SSRE	Danièle PÉRISSET
Conseil académique HEP et Universités	
CAHR	Bernard SCHNEUWLY
UniGE	Francia LEUTENEGGER
UniL	Gaele GOASTELLEC
UniNE	Antonio IANNACCONE
UniFR	Philippe GENOUD
Associations professionnelles	
SER	Georges PASQUIER
SSPES	David WINTGENS
AIDEP/CROTCEs	Christian BERDOZ
CDG-SRT	Jean-François GRUET

Délégation à la langue française (DLF)

* les membres du Bureau sont marqués d'un astérisque

Membres	François GRIN *, président
	Marie-José BÉGUÉLIN
	Fabienne BERTAGNOLLO
	Christophe BÜCHI
	David BÜRKL
	Cilette CRETTON
	Jean-François de PIETRO *
	Laurent GAJO
	Christophe GALLAZ
	Marie-Jeanne LIENGME BESSIRE
	Marinette MATTHEY *
	Jérôme MEIZOZ
	Philippe MOTTAZ
	Yann PUGIN
	Christian SESTER
	Françoise VONLANTHEN
SG-CIIP	Virginie CONTI
	Matteo CAPPONI
Secrétariat	Nathalie NAZZARI

Comité scientifique (CS IRDP)

Siegfried HANHART, Université de GE, président
 Andrea BERTSCH-KAUFMANN, FHNW
 Jean-Luc DORIER, Université de GE
 Alexandre DUCHÊNE, Université de FR
 Georges FELOUZIS, Université de GE
 Nathalie MONS, Université de Paris-Est
 Tania OGAY, Université de FR
 Bruno SUCHAUT, URSP-VD
 Giovanni FERRO-LUZZI, SRED-GE
 Matthis BEHRENS, IRDP
 Nathalie SIMONET, secrétaire

Commission scientifique GPSR-UniNE

Anne-Marguerite FRYBA-REBER, UniNE Sciences humaines
 Marie-Guy BOUTIER, Université de Liège
 Saverio FAVRE, Région Val d'Aoste
 Jean-Paul CHAUVEAU, CNRS + Université de Nancy
 Olivier COLLET, UniGE
 Anton NÄF, GPSR, invité permanent
 Daniel FORCHELET, SG-CIIP, président
 Dorothée AQUINO, secrétariat (GPSR)

*Moyens et ressources didactiques***Commission d'évaluation des ressources didactiques (COMEVAL)**

BERNE	Silvia FANKHAUSER
FRIBOURG	Michel PILLER, → juillet
	Carole ANGÉLOZ, dès septembre
GENÈVE	Céline MERARD-MALINVERNI → sept.
	Joëlle LEUTWYLER, dès octobre
JURA	Alain BEUCHAT
NEUCHÂTEL	André ALLISSON
TESSIN	Stelio RIGHENZI
VALAIS	Pierre ANTILLE, président
VAUD	Anne CHRISTE DE MELLO
SER	Didier JACQUIER
	Jacques DANIÉLOU → juin
	Gregory DURAND, dès septembre
SG-CIIP	Olivier MARADAN → août
	Jacques DÉBOEUF, dès septembre
Secrétariat	Angélique SCHRIBER

Commission pour la production et la distribution des moyens d'enseignement scolaires (COMOS)

BERNE	Hans JENSEN
FRIBOURG	Marcel BERGER
GENÈVE	Gilles MONNEY
JURA	Françoise WERTH
NEUCHÂTEL	Jean-Marc GOLAY
VALAIS	Yves CRETTON, président
VAUD	Yves CROISIER
SG-CIIP	Daniel FORCHELET → mars
Secrétariat	Séverine ERARD

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME)

BERNE	Gaston SOMMER → mai
BERNE et Santé	Claude ARRIGO, dès juin
FRIBOURG	Dominique SUDAN → octobre
	Sylvie SCHOPPER, dès novembre
GENÈVE	Nicolas EBINER → novembre
	Alexandre BIRR, dès décembre
JURA	Jean-Bernard FELLER
NEUCHÂTEL	Pierre-Alain BERLANI
VALAIS	Bernard DAYER
VAUD	Jean-Marc CHEVALIER
CLPO	Laurent FEUZ
CRT-EPC	Jean-Louis MAILLARD → mai
	Dominique SUDAN, dès juin
FET	Paul-André HARTMANN
GREFP	Blaise RUEDIN → septembre
	Mathieu PERRIN, dès octobre
IFFP	Nadine KIPFER
	Jésaëlle BERNEY
Intendance	Laurent JOLIAT
SEFRI	Rosmarie GYGAX
Collaborateur technique	Gérard ZEHNHÄUSERN
SG-CIIP	Mathieu PERRIN, président
Coord. de projets	Christine FURTER, dès mai
Secrétariat	Christelle TIBERIO



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Faubourg de l'Hôpital 68
Case postale 556
CH-2002 Neuchâtel

Tél. 032 889 69 72
Fax 032 889 69 73
ciip@ne.ch
www.ciip.ch